Trimestriel
avril 2001

GRAIN DE SEL 17

Inter-Réseaux • Développement rural

L'Inter-Réseaux se penche sur son avenir

L'Afrique subsaharienne menacée par des pesticides de mauvaise qualité

Quels défis pour les OP des filières agricoles ?

L'Inter-Réseaux
Un lieu d'échanges, une banque d'idées

Alain Pinoges - CIRIC

L'Inter-Réseaux est un réseau spécialisé dans le développement rural des pays du Sud. C'est un lieu d'échanges, une banque d'idées s'appuyant sur trois mille membres répartis dans une soixantaine de pays à travers le monde, dont les deux tiers en Afrique subsaharienne. Financé par le ministère français des Affaires étrangères, ce n'est ni un bureau d'études, ni un bailleur de fonds. Son rôle est plutôt de favoriser la collecte et la circulation d'informations, d'expériences ou d'initiatives provenant d'organisations paysannes et, plus largement, de populations rurales du Sud. L'Inter-Réseaux a pour ambition d'enrichir et de renouveler la réflexion et les pratiques de la coopération entre le Nord et le Sud dans le domaine du développement rural.
Pour ce faire, il favorise les occasions de débats et de rencontres dans différents pays, ainsi que des échanges au niveau régional, en animant des groupes de travail et en publiant des dossiers. Il édite des annuaires de ses membres (annuaire général et par pays) et publie bulletin *Grain de Sel* un bulletin trimestriel diffusé à ses membres sur abonnement et gratuit pour les pays du Sud.

COMMENT EN FAIRE PARTIE ?

Les membres de l'Inter-Réseaux appartiennent à des milieux professionnels variés du Sud comme du Nord et dont l'activité touche au développement agricole: organisations paysannes, universités, centres de recherche, ONG, bureaux d'études, etc. Pour devenir membre de l'Inter-Réseaux, il suffit d'en faire la demande à son secrétariat et de remplir la fiche d'identification qui vous sera adressée en retour. Il est également important de contribuer à ses activités par l'envoi de témoignages sur des expériences de développement rural, par des contributions personnelles ou collectives sur des thèmes relevant des centres d'intérêt de l'Inter-Réseaux, et par une participation à ses groupes de travail ou réunions.
Les orientations de l'Inter-Réseaux sont définies par un Bureau de 13 membres ayant à sa tête un président. Un secrétariat exécutif, basé à Paris, en assure la mise en œuvre et coordonne ses activités.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail ont pour objectif de faire le point sur une question importante et controversée du développement rural et d'en dégager un certain nombre d'enjeux politiques, économiques et sociaux.
Exemples de thèmes traités :
- Appui aux organisations paysannes et rurales
- Enjeux de l'aide au secteur agricole.
- Financement des exploitations agricoles

Cinq groupes ont achevé leurs travaux en 1998 et publié leurs résultats :
- Reconquête des marchés vivriers
- Gestion paysanne des grands espaces irrigués.
- Outils et méthodes de gestion
- Développement local et décentralisation
- La production et la circulation de l'information pour le développement rural.

L'ÉQUIPE DE L'INTER-RÉSEAUX
Gérard Winter, président et directeur de la publicaton
Younoussi Boukary, vice-président
Denis Pesche, secrétaire exécutif
Agnès Collonge, coordinatrice technique
Sylvia Serbin, chargée de communication
Gilles Mersadier, chargé d'études Internet
Daouda Diagne, animateur du groupe de travail
« Appui aux organisations paysannes »
Hélène Ballet, secrétaire

GRAIN DE SEL
Bulletin de liaison de l'Inter-Réseaux
Responsable de la rédaction : **Sylvia Serbin**
Conception graphique : E&C Pays. Tél. : 01.49.82.49.85.
Impression : Imprimerie 34, Toulouse
Inter-Réseaux, *32 rue Le Peletier, 75009 Paris*
Tél. : 01.42.46.57.13. Fax : 01.42.46.54.24.
E-mail : secretariat@inter-reseaux.org
Site Web : www.inter-reseaux.org

Dépôt légal : avril 2001 • ISSN 1274-3895

GRAIN DE SEL
N°17 • Avril 2001

Sommaire

SUR LE TERRAIN

L'Afrique subsaharienne menacée par des pesticides dangereux 4

Les OP veulent traiter directement avec les fabricants d'intrants 5

Visions paysannes de la sécurité alimentaire 7

Le maraîchage au secours des producteurs de café et de cacao 9

Pour les caféiculteurs de l'Ouest camerounais, retour aux vivriers 10

Sous le joug de la société agricole 11

Zéneb Touré du Burkina Faso 12

La ville des mangues 13

Entre tensions et collaboration, les relations migrants-autochtones 14

INTER-RÉSEAUX

Quels défis pour les OP des filières agricoles ? 17

L'Inter-Réseaux se penche sur son avenir 19

Quoi de neuf à l'Inter-Réseaux ? 20

Évaluation de l'appui aux OP : un premier bilan 23

OUTILS ET MÉTHODES

Biens publics et biens privés 25

Les enquêtes participatives en débat 26

BOÎTE AUX LETTRES 27

PUBLICATIONS 28

Photo de couverture : J.C. Gadmer - CIRIC

ÉDITORIAL

A l'écoute des évolutions

Vivre avec son temps, être à l'écoute des changements, savoir bouger quand la nécessité s'en fait sentir : autant de façons d'expliquer les dynamiques en train d'émerger ici et là et particulièrement dans le monde du développement. Une raison suffisamment importante en tous cas, pour que l'Inter-Réseaux se livre à une introspection sur ses activités et son fonctionnement afin de mieux se positionner et être en phase avec les stratégies qui orientent les grandes questions de développement rural. La réflexion est ouverte sur ce que pourrait devenir l'Inter-Réseaux, afin que cette formidable caisse de résonance des paysans africains mais aussi des acteurs du développement du Nord et du Sud, soit mieux connue et valorisée au niveau des institutions internationales qui soutiennent le monde rural du Sud.

Membres et utilisateurs de l'Inter-Réseaux, vous avez aussi votre mot à dire sur cette volonté de mutation. En six ans d'existence de votre réseau, vos attentes ont-elles changé ? Quelle visibilité en avez-vous dans un contexte où les mouvements paysans revendiquent une plus grande part dans les choix économique et de société qui les concernent ? Pensez-vous que vos préoccupations de terrain sont comprises et suffisamment prises en compte, que ce soit dans les groupes de travail animés par l'Inter-Réseaux ou à travers les illustrations qu'en donnent Grain de sel *? Tout cela il faut nous le dire et c'est à vous de vous manifester pour que les orientations qui seront retenues traduisent également vos aspirations, car l'Inter-Réseaux c'est avant tout Votre réseau.*

En attendant, fidèle à notre démarche d'ouverture, nous avons accueilli dans ce numéro quelques chercheurs dont les travaux nous apportent un éclairage important sur les changements qui se font en profondeur dans les sociétés paysannes. Que ce soit à travers les migrations et leurs lots de tensions sur la question foncière ou par le biais des nouvelles activités qui attirent les déçus des productions d'exportation, les agriculteurs africains tentent de trouver des solutions pour ne pas se laisser enfermer dans une logique de fragilisation de leur condition. Il est important que ce combat aussi soit porté à la connaissance de tous.

Enfin, il y a ceux qui sont parvenus à s'organiser, à innover et à s'adapter aux demandes du marché. Mais que faut-il aux organisations paysannes des filières agricoles pour consolider leurs acquis et aller de l'avant ? La question vous est posée. Vos réactions contribueront à alimenter le débat que Grain de sel se propose d'explorer dans ses prochains numéros. Faites-nous part de vos expériences. Le fait qu'elles soient lues par des décideurs de tous horizons pourra aussi vous aider à faire avancer les choses.

Sylvia Serbin

Un tiers des **pesticides** vendus aux pays pauvres sont de mauvaise qualité

André Lepage - CIRIC

L'Afrique subsaharienne serait la plus menacée

Selon une récente mise en garde de la FAO et de l'OMS, environ 30% des pesticides commercialisés dans les pays en développement ne sont pas conformes aux standards de qualité internationaux et représentent un danger pour la santé et l'environnement. Or ces produits chimiques contenant des substances dangereuses et des impuretés interdites ou strictement limitées, sont employés dans l'agriculture, mais aussi en santé publique comme insecticides contre l'agent du paludisme. Venant souvent gonfler les stocks de produits obsolètes qui existent dans la plupart des pays en développement, ils ont représenté en l'an 2000, un coût de 3 milliards de dollars pour les paysans du Sud.

Leur mauvaise qualité provient généralement du fait que les concentrations d'ingrédients actifs dépassent les limites de tolérance internationalement acceptées ou bien encore d'une contamination par des substances toxiques. En outre, l'emballage et l'étiquetage qui constituent la seule source d'information pour une manipulation sûre et efficace par le consommateur, laissent souvent à désirer sur les produits acheminés dans les pays du Sud : ils ne fournissent pas toujours d'indications sur l'ingrédient actif utilisé, la date de fabrication ou le mode d'utilisation.

C'est en Afrique subsaharienne que les pesticides de mauvaise qualité sont le plus largement répandus, les contrôles de qualité y étant très faibles. D'où la vive recommandation de la FAO et de l'OMS aux gouvernements et organisations internationales et régionales pour qu'elles adoptent les spécifications préconisées en matière de production et de commercialisation. Ces deux organisations ont d'ailleurs récemment signé un accord prévoyant la mise en place d'une procédure unifiée de spécification destinée à mieux protéger la santé humaine et l'environnement, tout en assurant une production agricole durable.

« Les produits les moins chers ne génèrent pas forcement le meilleur rendement »

Face aux préoccupations exprimées ça et là sur ces problèmes de qualité, la position des grands fabricants d'intrants est claire, ainsi que l'a exprimé le PDG de NOVARTIS au séminaire de la Banque mondiale sur *'l'accès des organisations de producteurs aux intrants'*, organisé en juin dernier en Ouganda. Pour lui : « *De grandes différences de qualité existent entre des matières portant le même nom chimique. Parmi les producteurs d'intrants, on trouve d'un côté des grands groupes mondiaux détenteurs de brevets, des producteurs de matières actives et de produits phytopharmaceutiques, et de l'autre, des fabricants de produits génériques, c'est à dire tombés dans le domaine public et qui dès lors peuvent être fabriqués par n'importe qui* ».

En clair, une manière d'en rejeter la responsabilité sur la partie la moins 'noble' de la profession. Selon lui en effet, les grands laboratoires ont le souci de réduire les risques toxiques en privilégiant des critères de fabrication reconnus et en limitant au strict minimum les impuretés non identifiées. Ce qui n'est pas le cas des producteurs qui font l'impasse sur certaines phases du processus de fabrication pour des raisons économiques et obtiennent des produits de qualité douteuse, à l'efficacité moindre et pouvant s'avérer dangereux.

De même que la formulation du produit fini doit répondre à des normes rigoureuses, des indications précises doivent en indiquer les modalités d'utilisation. Or ce souci d'étiquetage n'est pas toujours pris en compte par certains fabricants, notamment lorsque les conseils d'utilisation ne sont pas standardisés ou qu'ils ont à répondre à une demande spécifique adaptée à un type de client ou de pays.

Quoiqu'il en soit, la recherche de produits performants pour l'amélioration de la production agricole a un coût, même si l'objectif est de réduire les coûts de traitement à l'hectare par rapport au coût de revient de la production. Pour juger de l'efficacité d'un produit, il faut non seulement tenir compte de son impact sur le rendement à l'hectare, mais aussi en matière d'environnement et de santé des travailleurs. *« Ce n'est pas forcément le produit qui a été acheté le moins cher qui générera le prix de revient le plus bas au kilo de culture, a dit le PDG de Novartis. On a souvent constaté des baisses significatives de rendement après une utilisation d'intrants 'moins chers', avec pour conséquence un appauvrissement du paysan ».* ■

Sylvia Serbin

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

● *Compte-rendu de la réunion de Kampala sur les organisations de producteurs et l'accès aux intrants*, sous la direction de Marie Hélène Collion
Banque mondiale :
http://wbln0018.wordbank.org/essd/essd.nsF/producer/home

● *Réseau d'action contre les pesticides* (Pesticide Action Network) BP 15938 Dakar Fann Sénégal
Tél : 221 825 49 14
email : panafric@sonatel.senet.net
Site internet : http://panafric.webjump.com

Sur les problèmes d'environnement, un site en français : http://www.ulb.ac.be/ceese/meta/cdsfr.html

LES OP AUX FABRICANTS D'INTRANTS :

« Nous voulons traiter directement avec vous pour plus de transparence »

Ils l'ont fait savoir dans le cadre d'une réunion de la Banque mondiale, soucieuse d'appuyer les OP dans leur volonté d'autonomie.

Le message fut difficile à digérer pour la dizaine de gros fabricants et distributeurs d'intrants présents, habitués depuis des décennies à opérer avec leurs intermédiaires locaux, les paysans n'ayant d'autres choix que de passer à la caisse. C'est en tous cas ce qui a été clairement exprimé par les leaders paysans, représentant aussi bien des filières cotonnières et rizicoles que des vivriers, qui s'étaient déplacés pour dialoguer avec leurs fournisseurs lors de cette rencontre organisée début mars à Paris, en partenariat avec le ministère français des Affaires étrangères.

Confrontés dans la majorité des pays africains et sans aucune préparation, à une libéralisation des filières, les paysans, lassés de dépenser des milliards de francs sans être certains que leurs coûts sont justifiés, veulent mieux contrôler la distribution des intrants. *« Depuis quarante ans vous nous vendez des engrais et nous vous les avons toujours payés »*, a rappelé aux fabricants le directeur général de l'URECOS-CI en leur demandant d'ouvrir leur confiance aux organisations de producteurs qui ont su prouver qu'elles disposaient de suffisamment de garanties financières pour assumer un tel partenariat.

Pour les OP en effet, il y a trop d'intermédiaires entre les fabricants d'intrants et les paysans consommateurs sur qui pèse l'alourdissement des prix qui s'en ressent. Aussi ont-ils souhaité que les fournisseurs les aident à prendre pied dans cette filière, au lieu de privilégier des intermédiaires qui pratiquent des marges confortables sur le dos des paysans désarmés par les prix imposés. Quand on sait que les paysans maliens dépensent jusqu'à 100 milliards de francs CFA par an pour acquérir leurs intrants, ou qu'à référence équivalente, le sac d'engrais acheté 200 FF au Sénégal (20 000 F CFA) est vendu 80 F en Europe (8 000 F CFA), on comprend la volonté des producteurs de maîtriser ce poste qui obère fortement leurs revenus.

Premier acte à poser de cette volonté de partenariat : la mise en place d'un système d'information sur les prix et de formations à l'utilisation de ces produits. En clair, les fournisseurs seraient-ils prêts, d'une part, à investir dans des programmes d'appui à des organisations de producteurs pour les aider à se former dans la maîtrise de la gestion des intrants et, d'autre part, à traiter directement avec les coopératives pour les intégrer dans leurs réseaux de distribution ?

Autres attentes exprimées par les OP :
- la nécessité de recevoir des échantillons d'intrants pour tester leur qualité avant utilisation à grande échelle ➤

Une vue de l'atelier.

Sean Sprague - CIRIC

- la mise à disposition des intrants deux à trois mois à l'avance
- l'amélioration des conditions de paiement par l'octroi de crédits fournisseurs de 9 à 12 mois.

Ok pour un partenariat à condition de partager les risques

Du point de vue des fabricants, il faut faire la différence entre l'utilisateur final (le paysan) et le compte client, c'est-à-dire celui qui paie. Alors que cette activité était naguère exercée par des sociétés d'Etat, avec tous les démantèlements qui ont eu lieu, il leur faut faire face maintenant à une multiplicité de nouveaux acteurs et donc prendre le temps de se connaître. Par ailleurs, a souligné l'un d'entre eux, il ne faudrait pas faire de procès d'intention aux intermédiaires qui jouent bien leur rôle.

D'autre part, s'ils ont reconnu que la formation des exploitants à l'utilisation et à la vente d'intrants de qualité adaptés à l'environnement physique des pays consommateurs est nécessaire, ce serait à des organisations comme la Banque mondiale de prendre en charge l'éducation et la sensibilisation des populations. Pour ce qui est du financement, certains fabricants ont estimé que ce n'est pas à eux de supporter le préfinancement de l'acquisition des intrants : aux acheteurs d'assumer cette charge, aux fournisseurs d'évaluer les risques commerciaux et aux organismes internationaux tels la Banque mondiale d'évaluer les risques politiques. Ainsi, ensemble, ont-ils conclu, nous pourrons développer la filière et aboutir à des relations professionnelles en partageant les risques dans un contexte de partenariat sans incertitudes où seraient prévues des garanties de couverture des risques.

La Banque mondiale, pour sa part, s'est déclarée prête à soutenir, en sollicitant d'autres bailleurs institutionnels, un projet où producteurs et fournisseurs d'intrants s'entendraient pour mettre en place un dispositif de financement plus adapté. « *Car, nulle part ailleurs dans le monde hormis en Afrique,* a souligné un de ses représentants, *les paysans ne sont obligés de payer cash leur engrais six mois à l'avance. Jusqu'à présent on a beaucoup exigé des paysans africains mais il faut maintenant tenir compte des efforts qu'ils ont toujours accomplis en les aidant à accéder à une plus grande maîtrise de la filière intrants.* » Les représentants de la FIPA-Afrique (*Fédération internationale des producteurs agricoles*) ont proposé d'assurer le suivi de cette rencontre. ■

Sylvia Serbin

Des situations différentes

Selon les filières et les pays, les situations des OP peuvent être totalement différentes.

Ainsi, en Guinée, les OP n'ont aucun statut juridique. Elles ne sont donc pas reconnues, ne sont pas considérées comme solvables par les banques locales et ne peuvent pas traiter directement avec des partenaires extérieurs.

Pour l'acquisition d'engrais trois cas se présentent :

- Les fédérations se ravitaillent auprès d'une centrale unique d'achat et replacent ensuite les produits auprès des unions villageoises

- Les groupements qui n'adhèrent pas à une fédération passent par une structure d'État qui les approvisionne à crédit

- Les paysans isolés se fournissent directement auprès des distributeurs locaux et doivent payer cash.

Au Sénégal, les producteurs de riz et de tomate industrielle de la Vallée du Fleuve (ce qui représente 40 000 familles) sont organisés dans un cadre juridique reconnu au niveau national. Ils sont en rapport avec la Caisse nationale de crédit agricole et font leurs achats d'intrants en direct auprès des fournisseurs. Ils disposent de crédits fournisseurs sur une période de 12 mois et le CNCR qui les appuie veille à ce qu'ils respectent tous leurs engagements.

L'URECOS-CI* de Côte d'Ivoire qui regroupe un réseau de 150 000 producteurs individuels de coton et de vivriers a fait depuis deux ans un important travail de sensibilisation au niveau de la filière coton. L'année dernière, ignorant les intermédiaires habituels, l'urecos-ci a soumissionné directement auprès des fabricants pour avoir ses intrants et réalisé une économie de 4,5 milliards de F CFA correspondant à des marges non justifiées qui auparavant revenaient aux intermédiaires ! Trois milliards de francs ont été ainsi rétrocédés aux paysans.

En partenariat avec la Coopération canadienne, des comités de gestion des intrants ont été mis en place au niveau de chaque village. Des magasins de stockage ont été créés et chaque union ou coopérative a été dotée d'une camionnette bâchée pour assurer la distribution. Grâce à ce système, non seulement la fourniture d'intrants correspond aux besoins réels des planteurs, mais ils paient leur crédit avec sérieux. Ainsi depuis deux ans, les responsables de l'urecos-ci se flattent d'arriver à 0 franc d'impayés sur le crédit global de 26 milliards de F CFA octroyé aux paysans pour l'achat des intrants.

Contacts :

Vameike Meite, directeur de la production agricole : BP 635 Korhogo, Côte d'Ivoire - Tél : (225) 36 86 13 80 - Email : meitececi@aviso.ci

Seydou Soro, Directeur général - Tél (225) 36 8600 03/ 05 17 Email : urecosdg@africaonline.Co.ci

* URECOS-CI : union régionale des entreprises coopératives de la zone des savanes de Côte d'Ivoire.

Visions paysannes de la sécurité alimentaire

Le ROPPA* et la Commission européenne se concertent à Bruxelles pour une action mieux adaptée.

François Gallier

Ce fut l'objet d'un atelier tenu en février dernier à Bruxelles où avaient également pris part des responsables paysans de Madagascar et du Mozambique, des ONG européennes engagées dans l'accompagnement des mouvements paysans africains et l'Inter-Réseaux. Un échange qui a permis aux OP d'exprimer leurs préoccupations en matière de sécurité alimentaire et de prendre connaissance de la stratégie de l'Union européenne dans ce domaine.

Reconnaître la dimension culturelle de la sécurité alimentaire

C'est un peu le plaidoyer lancé par les participants africains à cet atelier, pour qui la sécurité alimentaire renvoie à un mode de consommation et à un mode de vie, contrairement à la vision qu'en ont les intervenants extérieurs qui la réduisent souvent à un simple problème de disponibilité en aliments. A travers des études de cas, tous se sont attachés à démontrer les valeurs qui en découlent.

Ainsi, **Ciré Soumaré** du Mali (*Coordination des OP du cercle de Kayes)*, région enclavée mais disposant d'importantes liquidités de l'émigration) a évoqué la question des céréales qui font l'objet de spéculations de la part des commerçants locaux. Un programme d'appui mené par l' ONG italienne *Terra Nuova* sur financement européen avait permis aux OP d'intervenir dans le stockage des céréales. Mais la deuxième phase du programme n'a pas été retenue par la Commission européenne qui a choisi de soutenir d'autres actions dans le nord du pays.

Pour Djibo Bagna (*Plate-forme des OP du Niger*), la sécurité alimentaire, dans un pays confronté à de mauvaises conditions climatiques et, jusqu'à récemment, à un contexte socio-politique de crise, est de s'assurer avant tout d'une alimentation suffisante entre deux cycles de production. Il a indiqué que les stocks de céréales sont utilisés pour financer des imprévus (santé, décès) mais aussi, de plus en plus, pour assurer les frais de scolarité des enfants. Toutes ces contributions demandées aux populations fragilisent leur sécurité alimentaire dans la mesure où elles sont obligées de prélever sur leurs stocks pour faire face à ces dépenses.

Attirant l'attention de la Commission sur les difficultés rencontrées par les mouvements paysans pour être reconnus et associés aux programmes et politiques les concernant (« Quand on leur demande leur avis c'est sur des actions déjà ficelées »), il a souhaité que les OP soient impliquées dès l'amont à l'élaboration des programmes de sécurité alimentaire. Un effort devrait être également porté sur le renforcement des OP « spontanées » par rapport à celles créées de l'extérieur.

Dans leur réponse, les représentants de la Commission européenne ont insisté sur le caractère représentatif des organisations de la société civile. De leur point de vue, les OP ne peuvent être considérées comme uniques interlocutrices de cette société civile dont font aussi partie les commerçants.

Ousmane Ndiaye du Sénégal, a présenté le *Programme spécial de sécurité alimentaire* de la FAO mise en œuvre par le CNCR*. Une expérience qui a permis de réduire le coût des aménagements hydroagricoles d'environ 30% et d'aider les OP à faire appel à des structures privées locales pour la réalisation de micro-projets. Mais de telles initiatives supposent que les OP disposent d'une expertise de qualité, ce qui demande du temps et des moyens financiers.

Ndiogou Fall, le président du ROPPA, a pour sa part insisté sur le renforcement des capacités des OP pour mieux appréhender les contraintes liées à leur environnement (commerce mondial, infrastructures, etc.). Il a également indiqué qu'il ne faudrait pas pousser à une spécialisation de la production agricole. Il conviendrait plutôt d'envisager un développement de services diversifiés en milieu rural, sachant que les familles rurales combinent différentes activités ➤

SUR LE TERRAIN

en plus de l'agriculture et que la sécurité alimentaire ne représente qu'un élément d'un ensemble plus large.

Les participants ont cependant souligné le décalage entre les textes et la réalité. Pour eux, les nouvelles modalités liées aux Accords de Cotonou ne pourront entrer en application que dans la mesure où les organisations non étatiques seront capables de faire pression pour pouvoir les utiliser. Ils ont également relevé l'insistance de la Commission pour le cadre national et local alors que l'histoire même de l'Europe laisse à penser qu'elle pourrait jouer un rôle majeur dans la construction sous-régionale en Afrique. Or ce niveau ne semble pas être tenu pour une priorité au regard des moyens alloués. En retour, les représentants de la Commission ont précisé que le niveau sous-régional concerne davantage les politiques sectorielles alors que l'approche développement rural doit s'enraciner dans le local, en liaison avec les gouvernance locales et les processus de décentralisation. Enfin, ils ont pointé le fait que la Commission considère la société civile ou les organisations non-étatiques comme un ensemble alors que cet ensemble recouvre des institutions de nature très différente : ONG, OP, secteur privé, etc.

Le cadre d'intervention de la Commission européenne

Ces axes d'intervention, présentés par Philip Mikos (dg dev –Stratégies), Chantal Hebberecht (Europaid - Sécurité alimentaire) et Gilles Desesquelles (dg dev - Coopération décentralisée) s'inscrivent dans un contexte général de baisse des financements directs aux activités agricoles et de diversification des actions (secteur social, infrastructures, secteur productif)*. Étant donné que la Commission ne dispose pas d'outils ou de savoir-faire pour renforcer directement les associations locales, sa stratégie est de rechercher les articulations entre actions locales et politiques nationales.

Concernant la sécurité alimentaire, des réformes récentes ont conduit la Commission à concentrer ses efforts vers un certain nombre de pays prioritaires selon un code de bonne conduite. Le budget sécurité alimentaire représente environ 500 millions d'euros* dont 50% transitent par les gouvernements, 25% par des ong et le reste par des programmes internationaux (Programme alimentaire mondial). Cependant, face à la multiplicité des formes de coopération, il reste difficile d'avoir une vision d'ensemble de ses interventions dans les différents pays, sans doute à cause de la difficulté à estimer les besoins réels de la société civile.

Toutefois, avec l'inscription du dialogue politique comme clé de voûte des actions de développement, les ouvertures contenues dans le récent Accord de Cotonou (suite de Lomé) entre l'UE et les ACP constituent une véritable « révolution culturelle ». Cet accord prévoit en effet que jusqu'à 15% du budget des Plans indicatifs nationaux (cadre de coopération entre l'UE et chaque pays ACP) seront alloués à des acteurs non étatiques. Une liste d'organisations bénéficiaires « crédibles et représentatives » sera établie conjointement par un ordonnateur national et le délégué européen sur place, qui aura également la responsabilité de gérer ces fonds.

* voir le site www.rurpol.org
* 1 euro = 6,57 FF

Encourager la participation des OP à différents niveaux d'interventions

● Ainsi, au cours de cet atelier, les OP ont réaffirmé leur attachement à une agriculture paysanne basée sur la famille, combinant aussi des activités non agricoles et guidée par certaines valeurs comme la dimension culturelle de l'alimentation.

● Elles ont demandé que les écarts de compétitivité soient pris en compte par des mécanismes de régulation pour protéger l'agriculture africaine de la concurrence des agricultures subventionnées du Nord.

● Elles ont aussi réaffirmé la légitimité des OP, compte tenu de l'importance de la population rurale dans les pays africains (60 à 80%), à participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles nationales dont l'absence ou les carences peuvent être facteurs d'insécurité alimentaire. Cette sécurité alimentaire étant tributaire de facteurs dépassant le cadre national, les actions à entreprendre doivent s'intégrer dans une perspective régionale, au sein de mécanismes paritaires associant les pouvoirs publics et des représentants ruraux.

● Les appuis destinés au renforcement des OP doivent se concevoir et être gérés par les OP elles-mêmes. Ces appuis doivent simultanément concerner les niveaux locaux, nationaux et sous-régionaux et s'étaler dans le temps pour prendre en compte la maturation des processus d'organisation.

La problématique posée par les ONG a surtout concerné l'amélioration de l'accompagnement des OP, ainsi que le souci de faire connaître la vision de la sécurité alimentaire partagée avec les OP et de la promouvoir auprès des autres ONG, des opinions publiques européennes et de « leurs » coopérations bilatérales. Le travail des ONG doit donc combiner différents niveaux d'intervention (local, national, international) en veillant à ce que des moyens soient mis au service du dialogue politique et en veillant à ce que les mécanismes de participation des OP soient pertinents et réels. Elles ont également souhaité travailler davantage en réseau européen autour du renforcement des mouvements paysans africains et en réponse aux sollicitations des OP. Logique qui permettrait de sortir du face à face ONG /OP, pour aboutir à une meilleure cohérence entre les actions des différentes ONG. ■

Compte-rendu de Denis Pesche

* Réseau des organisations paysannes et producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest.
* CNCR : Conseil national de concertation des ruraux.

Le rapport sur cette rencontre est disponible au collectif Stratégies Alimentaires. Email : csa@csa-be.org

8 Grain de sel • N° 17 • avril 2001

Le maraîchage au secours des producteurs de café et de cacao

Déçus des produits d'exportation, ils veulent rendre la terre aux cultures nourricières.

Dans le Centre-Est de la Côte d'Ivoire, une des plus anciennes zones d'économie de plantation de cacao et de café actuellement en crise, on observe un important développement du maraîchage depuis que les revenus des agriculteurs ont chuté. Avec les défrichements renouvelés, la déforestation s'est accrue de même qu'une accélération des feux de brousse, des maladies des vergers et un bouleversement des conditions pluviométriques. La saturation des terres et le vieillissement des vergers ont remis en cause la reproductibilité du système. Enfin, la libéralisation des prix du café et du cacao mise en place en 1998 a entraîné de nouvelles incertitudes pour les planteurs qui cherchent à diversifier leurs sources de revenus.

C'est dans ce contexte qu'ils se sont tournés vers les cultures vivrières, surtout la tomate, pour approvisionner les marchés urbains. Jusqu'aux années 90, les migrants originaires du Nord et quelques rares femmes se spécialisaient dans cette culture. Maintenant, elle intéresse un nombre croissant de planteurs de cacao et de café.

Pour de nombreux petits planteurs en difficulté, les revenus de la tomate sont affectés aux replantations et permettent de faire face aux périodes de soudure. *« Quand on fait le cacao il n'y a plus d'argent comme avant. Il y a des problèmes…C'est pour cela que je fais de la tomate. »* Ces pratiques correspondent à une logique de gestion des risques. La majorité des producteurs cherchent à étaler les risques à l'échelle de leur exploitation et à limiter les pertes en réduisant les coûts de production. Dans cette optique, ils combinent plusieurs cultures destinées soit à la vente (tomate, cacao), soit à l'autoconsommation (vivriers) et sont amenés à mobiliser d'importantes superficies. Les pratiques des producteurs s'inscrivent ainsi dans un mode de production à la fois extensif et intensif qui repose sur des coûts d'entretien élevés, sur la mise en valeur d'un espace important et sur des transferts de ressources entre les différentes cultures réalisées.

S'adapter grâce à la tomate ou s'appauvrir avec le cacao

Abordée comme un moyen de s'adapter à un contexte précaire, la culture de la tomate est également un moyen d'enrichissement pour certains exploitants. Le lieu d'origine et surtout l'insertion sociale dans le village conditionnent en grande partie, l'accès aux terres et à la main d'œuvre. Les autochtones ainsi que les étrangers et les allochtones, nés ou installés depuis longtemps dans le village, font appel à leurs réseaux de relations pour obtenir des terres et sont disposés à s'investir en temps et en argent dans ce produit.

Ceux qui s'inscrivent dans une stratégie d'intensification et de spécialisation maximisent leur revenu à l'hectare par une disponibilité sécurisée en eau, en terre et en main d'œuvre. C'est le cas de Félix qui a investi dans une motopompe et de Pierre qui produit plus de six tonnes de tomates par saison. La tomate représente une activité ponctuelle et d'appoint pour les plus jeunes et les nouveaux migrants, mais aussi pour les femmes en position d'infériorité sur les plantations de cacao et dont le travail est faiblement rémunéré. Les revenus obtenus permettent aux plus démunis de faire face à leurs besoins prioritaires ou de s'affranchir de la tutelle d'un aîné : *« Ca fait quatre ans que je gère les plantations de mon père ; je lui remets l'argent des plantations et il me donne un peu ainsi qu'aux enfants de ma mère. Mon père ne peut pas me donner de terre mais maintenant ça m'est égal car la tomate me rapporte plus. C'est pas rentable pour moi de travailler sur les terres de mon père. »*

Hervé Dez - CIRIC

Bien que très peu de femmes se consacrent à la tomate, souvent par manque de moyens nécessaires au démarrage de l'activité, un certain nombre d'entre elles arrivent à accroître sensiblement leur pouvoir d'achat, élargissant ainsi leur champ de pouvoir au sein de la famille. *« Au départ c'est mon mari qui voulait que je le fasse et j'ai accepté car si je ne travaille pas, on n'aurait pas eu assez pour vivre. Une femme qui travaille et qui gagne de l'argent s'impose plus dans la famille, elle a plus de pouvoir. Elle peut même construire si elle veut ».* ■

Laurence Tujague,
doctorante Laboratoire
Dynamiques Rurales
Université de Toulouse le Mirail

SUR LE TERRAIN

Pour les caféiculteurs de l'Ouest camerounais, retour aux vivriers

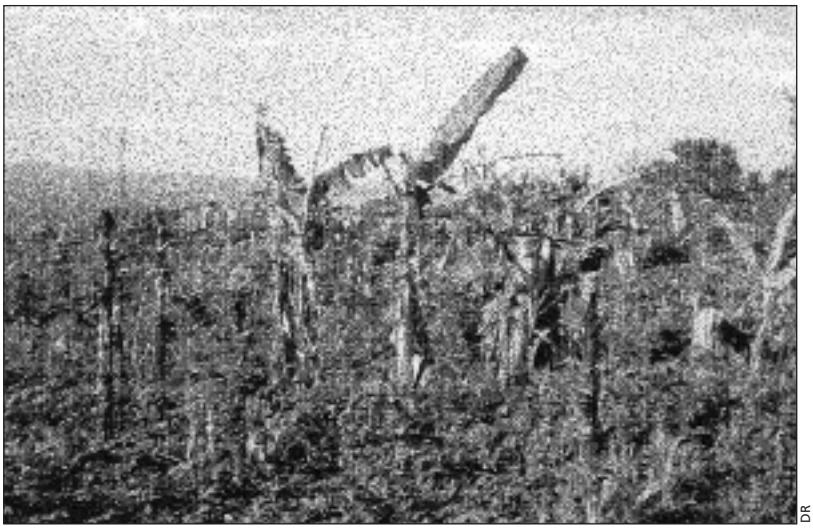

DR

Caféière abandonnée au détriment de la culture vivrière.

*André Kamga**

Dans cette région qui compte environ 68% de ruraux, la culture du caféier arabica introduite en 1924 par l'administration coloniale a connu un essor sans précédent. Grâce à cette culture, le paysan Bamiléké a pu payer la scolarité de ses enfants, contribuer à l'entretien de sa famille et investir dans le domaine social (acquisition de titres de notabilité, construction de maisons, prise en charge de funérailles, etc.)

Mais avec la crise économique des années 80, couplée une décennie plus tard à la dévaluation du franc CFA, les cours du café, comme tous les produits agricoles d'exportation, ont connu des hauts et des bas sur le marché mondial. Pour en atténuer les effets, le gouvernement avait créé une *Caisse de stabilisation des produits de base* permettant de maintenir les prix aux producteurs. Cette structure assurait également une subvention des intrants avec le surplus prélevé sur les ventes.

Cette période de crise a été marquée par trois faits majeurs : la chute des prix aux producteurs, la libéralisation de la filière et l'arrêt des subventions par l'État et les coopératives. Ainsi, la libéralisation a supprimé le monopole exercé jusque là par les coopératives sur la production caféière. Les effets pervers de la dévaluation ont induit un abandon progressif des cultures du fait de la cherté des intrants. Faute de moyens pour en assurer l'entretien, de nombreux planteurs ont abandonné la caféière au profit des cultures maraîchères et vivrières rentables dans un délai plus court, la production vivrière pouvant se faire 2 à 3 fois par an alors que celle du café est annuelle.

La mort programmée de la caféiculture

Les systèmes de cultures de la province Ouest-Cameroun ont alors connu une évolution assez rapide. Plusieurs personnes ayant perdu leur emploi, auxquelles se sont ajoutés des jeunes déscolarisés, sont rentrées au village à cause des difficultés rencontrées en ville. Face aux aléas des cultures d'exportation, chacun a cherché à devenir maraîcher pour survivre.

C'est ainsi que la culture du caféier arabica se meurt dans la province de l'Ouest-Cameroun. Les vieux, découragés par la faiblesse des prix, n'ont plus la force d'assumer le travail des plantations. Les jeunes ne veulent plus investir pour attendre plusieurs années avant de commencer à récolter les fruits de leur investissement. Les paysans qui jadis utilisaient cette culture de prestige pour résoudre leur quotidien n'arrivent plus à entretenir leur caféière faute de moyens. Les intrants coûtent très chers par rapport au prix de vente du café de bonne qualité.

D'où la solution trouvée dans l'arrachage des caféiers pour rendre la terre aux vivriers et au maraîchage qui procurent des revenus monétaires immédiats. On a compté qu'en 1996, plus d'un tiers des exploitants avaient arraché des pieds de caféiers dans leurs plantations pour les remplacer par des vivriers et des maraîchers. Près de 80% des superficies récupérées étaient réutilisées de la sorte. Même sans arracher, de plus en plus de planteurs abandonnent la caféière, même si certains espèrent toutefois que les prix redeviendront un jour suffisamment intéressants pour en faciliter la reprise, mais la négligence des plantations entraîne une lente disparition de cette production.

A preuve, dans toutes les coopératives de café de la province, les quantités d'engrais vendues décroissent constamment. On note par exemple qu'à la *Coopérative agricole des planteurs du département de la Mifi (CAPLAMI)*, les achats d'engrais les plus utilisés ont connu une chute brutale, entraînant une baisse continue des rendements. ■

**** Chargé de cours à la Faculté d'Agronomie de l'Université de Dschang (Cameroun).***
E.mail : andrekamga@lemel.fr

DR

Préparation de la parcelle pour le maraîchage.

10 Grain de sel • N° 17 • avril 2001

Sous le joug de la société agricole

L'amertume d'un paysan face à la toute puissance du monopole.

20 ans de collaboration avec la SOCAPALM, 20 ans de souffrance. À côté de son handicap, ses efforts pour sortir de l'ornière semblent insuffisants pour améliorer ses conditions de vie. Assis sur un tabouret dans le salon de sa petite maison en planche, Njanga Soné Adolphe tient dans sa main droite un chasse-mouches. Torse nu, les muscles bien développés, l'homme a l'apparence d'un vrai laboureur. Sa mine ne laisse aucunement voir l'infirmité dont il souffre : à 63 ans, Njanga Soné est aveugle. Il se rappelle ce qui lui est arrivé. « *Cela est arrivé en 1985, un matin alors que je m'apprêtais à me rendre dans ma plantation, j'ai vu la maison danser, j'ai vu le ciel plein d'étoiles, j'ai vu des tourbillons, et puis le ciel s'est obscurci, je n'ai plus rien vu !* ».

À son actif, le planteur possède deux palmeraies totalisant 10 hectares, dans le département de Mungo (province du Littoral du Cameroun). Mais sa production ne lui appartient pas. Il est lié à la Société camerounaise de palmeraie, seule structure industrielle du coin, par un contrat de sous-traitance, qui l'oblige à y livrer la totalité de ses produits. Cependant, alors qu'il tentait de soigner son mal, cette société ne l'a pas assisté. Aujourd'hui, il ne voit aucun intérêt à travailler avec la SOCAPALM, mais il n'a guère le choix. « *Si je trouve une autre société qui nous considère mieux,* confie t-il, *je n'hésiterais pas à travailler avec elle.* »

Le ressentiment qu'éprouvent tous les petits planteurs de la région (Adolphe n'est pas le seul à faire de la sous-traitance) part du fait qu'après vingt ans de collaboration ces petits propriétaires font toujours figure de paysans pauvres : ceux qui ne sous-traitent pas avec la SOCAPALM n'ont rien à leur envier, bien au contraire, ils vivent mieux. « *Le problème, c'est qu'à l'origine, lorsqu'un paysan avait une plantation à exploiter, il se rendait à la SOCAPALM pour demander un crédit qui lui permettait d'obtenir des plants sélectionnés et de bénéficier des conseils de techniciens,* explique Soné. *La palmeraie créée, le paysan signe le contrat d'exploitation avec la société ; généralement le contrat dure environ quinze ans. Le temps pour les plants de produire et pour le paysan de rembourser son crédit.* »

Njanga Soné Adolphe (à droite de la photo) et son guide.

Les prix pratiqués par la société varient de 45 à 50 F CFA le Kg de noix de palme. Le paysan est obligé de verser la totalité des récoltes et reçoit en retour un montant proportionnel au tonnage versé. Par exemple, pour le mois de mai 2000, le bulletin de Njanga indique qu'il a versé 1 450 Kg de noix de palme, multiplié par 50 F CFA le Kg, cela fait 72 500 F CFA qui devraient lui être versés. Mais, compte tenu du contrat, il n'a reçu que 50 000 F CFA après remboursement du crédit.

Ceci mis à part, Adolphe ne peut plus contrôler son travail de ses propres yeux. Son jeune frère et sa femme entretiennent la plantation. Depuis, la production ne fait que baisser et le pauvre ne peut désormais honorer que partiellement le contrat, qui normalement aurait du expirer à fin 1999 et qui se trouve encore prolongé de nos jours. Ce qui irrite profondément Adolphe. Il pense que la SOCAPALM les exploite lui et les autres. « *À 45-50 F CFA le Kg de noix de palme, comment s'en sortir ?* » Il ne veut pourtant pas baisser les bras. C'est ainsi qu'il se fait accompagner dans sa plantation située à 5 Km de sa maison et même s'il n'y travaille pas lui-même, sa présence motive les autres. Aujourd'hui une nouvelle société, la PALCAM/SOGEPAR a pris le relais. Continuera-t-elle sur la même lancée avec ses sous-traitants ? ■

Luidor Nono et Mathieu Kemgo

SUR LE TERRAIN

Zéneb Touré

« Insérer les laissés-pour-compte dans les programmes de développement »

Membre de l'Inter-Réseaux et géographe de formation, Zéneb est coordinatrice de l'ACFED au Burkina Faso *(Appui-conseil Femmes, Environnement et Développement au Sahel)*

Avant d'en arriver là, c'est en suivant son mari, muté comme fonctionnaire international à Dakar, qu'elle a découvert le milieu associatif. « *J'y ai retrouvé pas mal de femmes de différentes nationalités, avec des compétences professionnelles ou un certain niveau intellectuel et qui, comme moi, pour avoir suivi leur époux, se retrouvaient au chômage dans un pays étranger. Pour ne pas rester inactives, on a créé une association et on s'est rapproché de certaines ONG qui menaient des expériences en faveur des femmes. Cette curiosité a facilité notre entrée dans la société civile et nous a permis de valoriser nos profils dans des activités de développement* ».

Au bout de huit ans de séjour au Sénégal, c'est pour Zéneb, désormais divorcée, le retour au Burkina avec ses deux enfants : il lui faut trouver une activité. Ce sera la naissance de l'ACFED, une structure d'appui créée avec une dizaine d'amis - économistes, juristes, géographes, comptables, éducatrices, formateurs - travaillant dans le développement. Toutefois, le marché des ONG souffre d'une prolifération d'associations depuis que la société civile s'est vue reconnaître des responsabilités en matière de développement. « *Conscients de cette difficulté, nous avons choisi de spécialiser nos activités de conseil, d'études et de formation sur des thèmes porteurs comme* 'Genre et développement', 'Approche participative', 'Lutte contre la désertification', etc. »

La formation intitutlée '*Genre et développement*' connaît un succès immédiat : on est dans l'après-Conférence des Nations unies sur les femmes tenue à Pékin en 1998 qui attend des Etats l'application de ses résolutions sur la valorisation du potentiel féminin. « *Or dans nos pays, les institutionnels ont souvent des carences en matière de formation théorique pour mettre en œuvre de telles résolutions. On tombait donc à pic pour les aider.* »

Le concept de 'Genre' traite de la répartition des tâches entre les groupes sociaux. Recouvrant des activités transversales (santé, développement, environnement, éducation), il permet aux spécialistes de repérer les groupes défavorisés ou marginalisés dont la participation aux activités de la communauté n'est pas encouragée du fait de l'organisation sociale ou de la division sexuelle du travail. Ainsi, peuvent être marginalisés des jeunes, des femmes ou encore des gens 'castés'. « *Ça a toujours été ainsi et ce n'est même pas perçu comme un problème*, souligne Zéneb. *Or cette façon de faire est facteur d'inégalité. Quand un projet démarre dans un village, se sont toujours les mêmes qui se l'approprient et le mettent en œuvre. Alors que ceux qui en sont écartés en raison de l'image que leur confère leur statut dans la société ou la manière dont ils ont été façonnés par la culture dominante, pourraient contribuer aussi à la réussite de ce projet* ».

Écartés de par leur statut social

Si les femmes avaient accès à des activités qui leur sont traditionnellement fermées, sans doute pourraient-elles intervenir de façon plus efficiente dans la dynamique collective. D'où l'importance d'une sensibilisation des décideurs, des acteurs du développement et des populations cibles pour les pousser à améliorer leur place dans la communauté, sans se poser en concurrents mais en complément des autres actifs. « *Notre travail consiste à faire comprendre aux laissés-pour-compte que de telles inégalités ne sont pas une fatalité et que les choses peuvent changer. Surtout, on essaie de s'adapter au contexte local en évitant de trop féminiser les problèmes pour ne pas heurter les populations auxquelles on s'adresse.* »

Un combat difficile que de lutter contre des préjugés. Mais il n'effraie pas Zéneb qui prépare sa thèse de doctorat : « *Les idées reçues contribuent à maintenir des femmes en situation d'infériorité alors qu'elles ne travaillent pas moins que les hommes. Certes aujourd'hui les choses évoluent, mais ce n'est pas facile. Même quand une femme arrive à percer en milieu rural, il n'est pas évident pour elle de se faire reconnaître car les hommes éprouvent souvent un certain complexe vis à vis de celles qui réussissent* ». ■

Sylvia Serbin

ACFED - Sahel 06 BP 9336 - Ouagadougou 06 - Email : acfed@fasonet.bf

12 Grain de sel • N° 17 • avril 2001

Sophie Martin - IRD

La ville des **mangues**

*par André Ledoux Wamba**

Dans la classification et la valorisation des filières agropastorales de l'Adamaoua, au Nord Cameroun, les arbres fruitiers occupent, depuis 1997 la deuxième place derrière la filière bovine pour l'amélioration des revenus des paysans.

Ngaoundéré, capitale provinciale de l'Adamaoua pourrait même être appelée « la ville des mangues », quand on sait que pendant la saison qui va de mars à juin, ces fruits abondent sur les marchés, dans la rue, les gares routières, les cours des maisons grâce à une multiplication des points de vente et prennent le dessus sur d'autres fruits.

Les bienfaits du manguier sont multiples car en plus de ses fruits qui nourrissent l'homme et les animaux, ses feuilles et ses branches nous donnent de l'abri et nous protègent du vent, de la chaleur, de l'érosion et de la pollution. De plus, si une mangue est cueillie à maturité et consommée dans de bonnes conditions d'hygiène, elle ne présente aucun risque de maladie pour la population.

Les commerçants viennent du Tchad et du Nord Cameroun et sillonnent les villages environnants pour acheter aux paysans qui les livrent par sacs de jute de 100kg, pour 1500 à 2000 F CFA. C'est que l'offre est toujours supérieure à la demande, raison pour laquelle les villageois en font une utilisation rationnelle, comme le témoigne un paysan de Ndang : *« Nous ne cueillons pas nos mangues en désordre. Lorsqu'il n'y a pas d'acheteurs, nous préférons les laisser sur pied et ne consommons que les fruits mûrs qui tombent de l'arbre. »*

Par contre à Ngaoundéré, une vue des artères de la ville pendant la saison des mangues vous montre des fruits pourrissant sur la chaussée et occasionnant des odeurs et une prolifération des fourmis et des mouches. Cette détérioration de l'environnement est due aux gamins et aux adolescents qui font la cueillette par des jets de pierre sur les manguiers, abîmant ainsi les arbres et leurs fruits. C'est pourquoi, chaque année, dès que s'annoncent les premières fleurs de manguiers, les autorités municipales entreprennent des campagnes de sensibilisation au niveau de la population pour qu'elle pratique des cueillettes saines pour ne pas détruire les arbres fruitiers.

Ces campagnes portent souvent leurs fruits car de nombreux jeunes sans emploi y ont trouvé leur compte : ils s'arment d'un long bâton à crochet prolongé d'un filet qui retient les fruits cueillis. Puis en fin de journée, ils exposent leur butin sur le trottoir et le proposent aux passants et aux automobilistes pour 100 F CFA le tas de quatre ou cinq mangues. Dès lors, les mangues à Ngaoundéré ne sont plus considérées seulement comme une source de vitamine A, glucides et sels minéraux pour la population, mais aussi comme une contribution à l'amélioration de leurs revenus. ■

***Membre de l'Inter-Réseaux**

* BP 11514 Douala, Cameroun
Email : andre_ledouxcm@yahoo.fr

S. Sprague - CIRIC

Le départ des migrants.

Entre **tensions** et **collaboration**,

les relations migrants-autochtones dans un processus de colonisation agricole

Facteur de nombreuses tensions, l'installation de migrants sur un nouveau territoire peut aussi donner lieu à des échanges d'influences avec les autochtones, comme l'a observé Mamady Sidibé*, doctorant en géographie et membre de l'Inter-Réseaux, à travers l'exemple de la forêt de Pata au Sénégal.

L'arrivée des migrants

La colonisation a commencé en décembre 1978. Saturation foncière, irrégularité des pluies et difficultés à trouver des semences d'arachide ont conduit quinze familles de Nguer (Saloum) et de Bathi Ndar (Gambie) à prendre le chemin de la forêt pour conquérir un nouvel espace. Ce sera la naissance du premier village : *Médina Mandakh*. Pour creuser le puits, construire les concessions, ouvrir les pistes, opérer les premiers défrichements, préparer les champs, les migrants font preuve d'une grande solidarité. Ils bénéficient aussi de l'aide de leur marabout qui met à leur disposition 12 tonnes de mil et plus de 15 béliers. Après cette première vague, le mouvement migratoire restera relativement faible, la non connaissance de la zone, la densité de la forêt à l'époque et l'éclatement du conflit casamançais au début des années 1980 dissuadant beaucoup de candidats au départ.

Mais, entre 1979 et 1982, quarante nouvelles familles viennent s'ajouter à ce premier noyau de peuplement. Elles présentent des caractéristiques différentes aux plans social, ethnique, et confrérique. On y trouve des marabouts, des anciens esclaves, des gens de caste et des personnes sans ressources. Au plan ethnique, coexistent Wolofs et Toucouleurs (en majorité), mais aussi Sérères, Tussians, Mandingues et Turkas. Les confréries Mouride, Tidiane et Niassène sont également représentées dans ce village pionnier qui se présentait comme un condensé de différences basé sur une identité commune : l'appartenance au Saloum-Saloum.

Favorisant la venue massive de migrants par la multiplication des zones de peuplement, les chefs de village encouragent au fil des ans l'accroissement des flux migratoires pour s'assurer d'une bonne assise démographique : cinq nouveaux villages vont se créer entre 1983 et 86. La possibilité d'acquérir de vastes champs (que font miroiter les récits de parents et amis) et la réussite des premiers migrants, exercent un pouvoir attractif sur ceux qui hésitent encore à faire le déplacement. Et c'est là qu'en réduisant l'espace disponible, l'afflux de migrants va générer toutes sortes de conflits.

* Université de Toulouse le Mirail – Laboratoire Dynamiques Rurales.
Email : sidibe@univ-tlse2.fr

De la solidarité aux tensions

En effet, en l'espace de vingt ans, les migrants vont s'approprier près de 54,4% de la forêt : un processus de colonisation sans précédent au Sénégal. L'enjeu de cette zone qui constitue une des dernières réserves foncières du pays n'a pas échappé aux migrants qui mettent tous les moyens en œuvre pour conquérir l'espace : forte participation maraboutique, prise en charge des migrants par les chefs des villages les plus riches dans les premières années, pratiques corruptrices avec les autorités administratives locales, recrutement d'un personnel d'appui pour accélérer le défrichement, etc.

En laissant une totale liberté d'accès à la terre, les chefs de villages se sont gardés d'établir des règles pour ne pas avoir à s'y plier eux-mêmes. Cela a permis à certains d'accroître leurs parcelles, mais a aussi occasionné une contestation de plus en plus marquée de leur autorité, due à l'absence de réglementation.

« Cette année, un migrant m'a tenu tête, il a fallu négocier avec lui », dit le chef du village de Saré Moussa Loum. *« Pour défricher, il y a des personnes qui ne se donnent plus la peine de venir me voir. Chacun défriche comme il veut »* (chef de Touba Tiéckène). *« Quand quelqu'un veut s'installer dans le village, il y met les formes, il amène de la kola… une année, deux années. Mais une fois installés, ils défrichent n'importe où, à l'insu du chef de village »* (chef du village de Saré Yoro Sy). Ainsi, le marabout fondateur du village de Médina Mandakh a été ouvertement défié par les migrants Gambiens qu'il avait aidés à s'installer. Ces derniers, qui se sont enrichis dans la culture arachidière, ne lui accordent plus aucune considération.

Les défrichements abusifs ne sont qu'un aspect des problèmes rencontrés. Les dissensions internes (à propos de la construction d'une mosquée par exemple) et les règlements de compte, parfois mis en veilleuse, sont ponctuellement réactivés. Dans ces conditions, toute interdiction de défrichement risquerait d'entraîner des conflits.

La frénésie avec laquelle les défrichements sont effectués montre toute l'importance que les migrants accordent à l'accumulation foncière. Ali Cissé, habitant de Touba Tiéckène, traduit bien cette logique concurrentielle omniprésente : *« Ici, il faut faire vite dans la recherche de terres sans te soucier des autres car ils font exactement la même chose »*. D'où des conflits inévitables dont l'origine reste variable : limites floues entre terroirs, défrichements intempestifs dans les zones de parcours, divagation des troupeaux, destruction des pâturages ou des mares, constitution de réserves foncières, etc. Si la plupart des conflits se résument à des violences verbales, le risque est grand d'affrontements directs comme on le frôla en 1999 entre le village toucouleur de Sintian Lémou et le village wolof de Médina Khaïry.

Disposant d'un terroir deux fois supérieur à celui des Toucouleurs, pourtant créé six ans plus tôt, les Wolofs n'en ont pas arrêté pour autant de défricher, jouant sur le faible poids démographique de leurs voisins. L'irréparable a failli se produire le jour où les Toucouleurs exaspérés se sont armés de machettes, de coupe-coupe, de haches et de bâtons pour attendre les Wolofs dans la zone de défrichage. Ayant eu vent de cette mobilisation, les Wolofs se sont à leur tour regroupés, mais avec leurs chapelets pour seule arme, comme s'ils allaient à la grande prière du vendredi, vêtus de leurs tenues traditionnelles. Face à cette réaction inattendue, la confrontation a été évitée de justesse : le chef du village wolof a pris l'engagement de veiller au respect des limites entre les deux villages et leurs protagonistes sont revenus à de meilleurs sentiments.

Théâtres de querelles intestines récurrentes, ces villages ressemblent plus à un regroupement d'individus venus conquérir de nouvelles terres qu'à de véritables communautés. Ils manquent d'une autorité reconnue et acceptée par l'ensemble des migrants car ces derniers ont trop envie d'améliorer leurs conditions pour accorder quelque importance à une cohésion sociale susceptible de donner naissance à des projets mis en œuvre collectivement.

La forêt de Pata appartient au Fouladou, région de pasteurs Peuls pour qui elle représente une importante réserve de fourrage, de points d'eau et de combustibles ligneux. Face à la détermination des migrants, doublée de l'appui et/ou de la complicité des autorités administratives, y compris de certains responsables politiques locaux, la tâche des autochtones dont les villages ceinturent la forêt, s'est avérée difficile. En effet, face à la diminution progressive de leur espace et après avoir énergiquement protesté auprès des autorités régionales, ils ont réagi en créant des hameaux dans certaines parties de la forêt pour stopper la progression des colons. Selon des rumeurs persistantes, les Peuls seraient aussi à l'origine des feux enregistrés dans les villages wolofs ces dernières années. Mais malgré leur opposition, la colonisation a continué : pour la seule année 1999, pas moins de 250 nouvelles familles sont venues grossir les rangs des migrants.

Certains autochtones ont alors choisi de se désengager du terrain de la confrontation pour mener le combat à un autre niveau, à savoir : tirer partie de la venue des migrants, sous forme d'une collaboration, pour avoir quelque chance de conserver leur terroir originel.

Les bénéfices de l'entraide

Ainsi, le chef de village du second Bayoungou créé par les migrants wolofs, a tout fait pour se doter d'un hangar de ➤

S. Sprague - CIRIC

Déchiffrage de la forêt.

distribution de semences d'arachide, bien que son village ne compte que cinq concessions. Ce qui a favorisé un début de collaboration entre les deux communautés distantes d'une vingtaine de mètres : les Peuls s'approvisionnent en semences auprès du chef wolof et les deux villages ont commencé à partager de nombreux services, dont l'utilisation de leurs puits respectifs et de leurs mosquées. En outre, les prêts de matériels agricoles par les Wolofs (semoirs, houes, attelage de charrette) et de paires de boeufs par les autochtones sont devenus courants et contribuent à entretenir un bon voisinage. Les migrants qui ont réussi à constituer un troupeau avec les bénéfices tirés de l'arachide demandent conseil aux éleveurs peuls pour recruter des bergers expérimentés, lesquels représentent de remarquables traits d'union entre les groupes en présence. Outre les relations d'amitié tissées entre les chefs, les Peuls qui débutent dans la culture arachidière s'informent des techniques culturales auprès des migrants qui les guident également dans le choix de travailleurs saisonniers.

Les changements ont aussi touché l'élevage, comme par exemple l'intérêt accordé au suivi médical des troupeaux. Dans le passé, les Peuls ne faisaient pratiquement pas appel à des vétérinaires, eux-mêmes peu disposés à proposer leurs services à des éleveurs indifférents au suivi médical. Mais, certains migrants s'étant mis à l'élevage dont ils ont fait un moyen de capitalisation en veillant à la qualité du cheptel, l'exemple a porté ses fruits.

L'arrivée des migrants a en outre permis une certaine restructuration de l'économie pastorale qui s'est traduite par une vente régulière du lait, un meilleur entretien des bêtes et la recherche de débouchés. Entretenant une relation quasi sentimentale avec leurs troupeaux, les Peuls du Fouladougou ont la réputation de pratiquer un élevage contemplatif ; c'est-à-dire qu'ils vendent difficilement une vache. Une pratique peut-être due à la distance à parcourir, souvent des dizaines de kilomètres à pied, avant de trouver un acheteur. Cette absence de débouchés a été en partie comblée par la proximité des villages et le désenclavement relatif de la zone, grâce aux mini-cars de certains migrants qui font des navettes régulières entre Pata et d'autres destinations comme Kolda ou les localités gambiennes de Soma et Farafenni.

Il y a les aussi *Téfanké* (marchands ambulants spécialisés dans le commerce du bétail) qui font le tour des villages peuls, mais plus encore, le marché hebdomadaire de Bureng (Gambie), tout proche. Complètement transformé par l'arrivée des Saloum-Saloum, Bureng connaît aujourd'hui un nouvel essor qui permet aux Peuls d'écouler leur lait et de vendre du bétail. Dans le domaine céréalier enfin, les Peuls qui cultivent peu de mil et avaient beaucoup de difficultés à s'en procurer en saison sèche, peuvent maintenant se ravitailler sur le marché ou auprès de certains migrants.

Ces quelques exemples illustrent bien que les frontières entre autochtones et migrants ne sont pas forcément cloisonnées. Les entraides et collaborations qui se dessinent montrent que certains autochtones acceptent de s'inscrire dans une nouvelle logique pour continuer d'utiliser des espaces qu'ils partagent désormais avec les migrants. C'est pourquoi, nous semble-t-il, il devient nécessaire de prendre quelque distance avec la tendance consistant à toujours mettre en exergue les logiques d'affrontement. Toutefois, les exemples évoqués constituent les «exceptions» d'une situation générale dominée par une réaction de confrontation latente. Peut-être préfigurent-ils cependant la nécessaire collaboration qui devra être privilégiée par les uns et par les autres, condamnés à vivre ensemble par la réduction des espaces. ■

« Notre association a beaucoup misé sur la gestion des conflits entre producteurs »

Djibo Bagna, éleveur, secrétaire général de la Plate forme paysanne du Niger et président du Collectif des associations pastorales du Niger, délégué du ROPPA Niger

Les conflits sont quelque chose de très fréquent entre éleveurs et agriculteurs mais aussi entre producteurs en raison des différends fonciers. Lorsqu'elle est saisie, l'administration a tendance à sanctionner les contrevenants par de la prison ou des amendes, ce qui ne fait que renforcer les rancœurs. A travers notre association, AREN (Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger Email : aren@intnet.ne), des forums ont été régulièrement organisés dans les villages afin que les gens se libèrent oralement des griefs qu'ils nourrissent les uns contre les autres, chacun, qui des éleveurs et des cultivateurs, prenant la parole à tour de rôle.

Lorsque les gens ont fini de parler, on leur demande s'ils ont d'autres problèmes de fond en dehors des litiges énoncés. Et là tout le monde peut se rendre compte qu'il s'agit en fait d'incompréhensions entre groupes différents qui pourraient se régler par le dialogue. Les opposants finissent par prendre conscience des torts réciproques qu'ils se font et depuis qu'on a amorcé ce travail de confrontation pacifique, on observe une nette réduction des conflits. En effet, la situation s'est véritablement apaisée car au lieu d'envenimer les choses en passant par la justice, les gens ont compris qu'il valait mieux chercher à régler les problèmes au niveau local, par le bais du village et de l'association.

Propos recueillis par Sylvia Serbin

Quels **défis** pour les **OP** des filières agricoles ?

Une question que* Grain de sel *se propose de soumettre à votre réflexion pour ses prochains numéros. Alors que la structuration du monde paysan se met en place et que les OP cherchent à se positionner comme interlocuteurs sur les questions de développement rural, quels enjeux se posent aux différentes filières agricoles d'Afrique de l'Ouest ? Le premier volet sera consacré aux zones cotonnières. Faites-nous donc parvenir un maximum de témoignages et de réactions sur ce thème car votre participation est indispensable pour illustrer un tel débat.

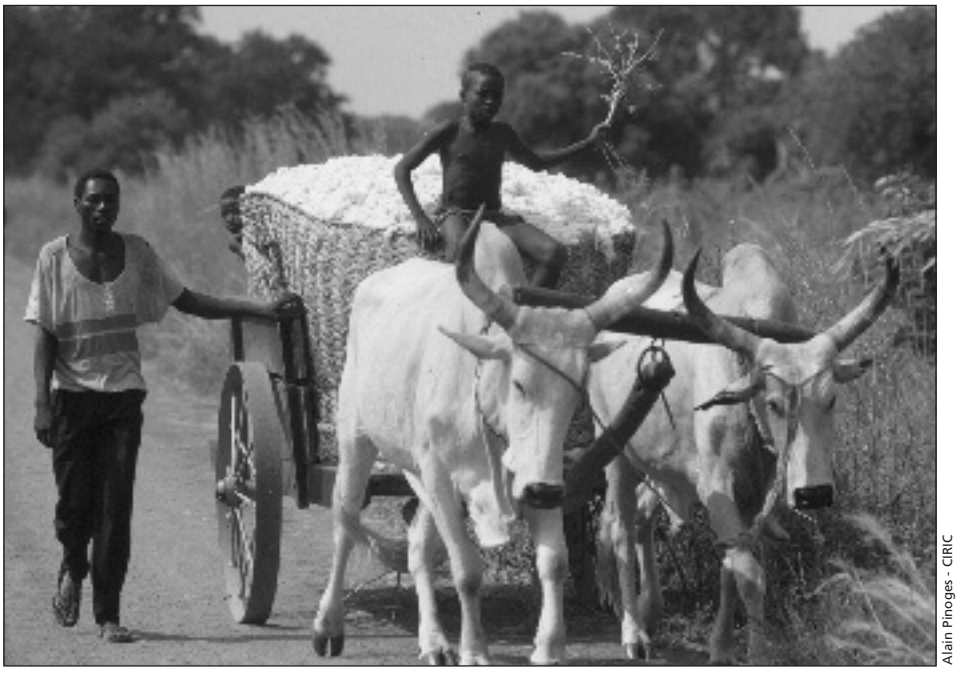

Alain Pinoges - CIRIC

1. Les organisations de producteurs des zones cotonnières en question

La quête d'autonomie

C'est au début des années 70 que, dans la région de Fana au Mali, les premières associations villageoises ont vu le jour. Elles faisaient suite à une forte demande de producteurs recherchant plus de transparence dans la vente des intrants et la commercialisation du coton graine. Les efforts conjugués de deux cadres de la CMDT (*Compagnie malienne pour le développement des textiles*), Michel Dao et Jacques Moineau, ont permis de vaincre scepticisme et oppositions à cette innovation sociale. Dans d'autres zones (Nord Bénin, Burkina Faso, Sénégal, etc.), cette même exigence devait également aboutir à la création de groupements. Malgré les réticences premières de la CFDT*, puis de certaines sociétés cotonnières qui craignaient de perdre le contrôle sur « leurs » paysans et enfin d'encadreurs dont les combines risquaient d'être remises en cause, la structuration à la base des producteurs de coton s'est progressivement mise en place dans les pays d'Afrique francophone.

La force de ces organisations villageoises repose en premier lieu sur la pertinence des services rendus. Ainsi le groupement permet d'obtenir des intrants à crédit grâce à la caution solidaire de ses membres. Il permet également de veiller à la transparence des opérations d'achat et de distribution d'intrants, mais aussi d'achat du coton graine au producteur et de sa vente par le groupement. Les frais de marché, les ristournes pour différences de poids entre coton graine acheté et vendu, les commissions sur les intrants, etc., permettent non seulement de rémunérer le travail lié à ces opérations, mais surtout de disposer de moyens financiers pour faire face à diverses obligations sociales et financer des services et investissements collectifs.

D'où le deuxième facteur de réussite que constitue l'exercice d'une solidarité villageoise grâce à la redistribution des recettes du coton. Ainsi, les recettes du groupement servent à l'alphabétisation des membres pour leur permettre non seulement de gérer leurs propres unités de production, mais aussi les affaires du groupement. Cette structuration va aussi favoriser la sécurisation des activités, l'augmentation de la production et enfin l'accroissement des recettes du groupement dans la mesure où elles peuvent être placées dans un organisme de micro-crédit susceptible d'octroyer des prêts à son tour...

D'où une responsabilisation et une promotion des producteurs par l'acquisition d'une certaine autonomie face aux socié- ➤

INTER-RÉSEAUX

tés cotonnières, l'apprentissage de méthodes d'organisation et de gestion et la création d'organisations diverses (syndicales, faîtières, mutuelles, professionnelles), etc. Mais, ce tableau optimiste ne saurait être complet sans une analyse des remises en question auxquelles se trouvent confrontées les organisations de cotonniers.

Au cœur des difficultés : endettement et mésentente

Le mal le plus répandu concerne l'endettement. Un phénomène résultant soit d'accidents climatiques ou phytosanitaires, soit de la mauvaise gestion des groupements en raison d'imprudences (par exemple on commande trop d'intrants pour les cultures vivrières par rapport aux recettes attendues du coton) ou de malversations (revente indue d'intrants hors du groupement, fausses factures ou écritures, 'cadeaux', crédit intrant accordé à de mauvais payeurs, etc.).

Une seconde maladie est la mésentente qui conduit à la paralysie du groupement ou à son éclatement. Dans certains cas, les assemblées générales ne sont pas réunies, retardant la mise à l'écart des mauvais responsables. Ailleurs, l'éclatement conduit à des groupements trop petits pour être rentables. Un troisième problème est la remise en cause de la caution solidaire. Ainsi, de bons producteurs ne veulent plus payer pour ceux qui ne font pas l'effort d'utiliser judicieusement les intrants pour améliorer leurs rendements de coton afin de pouvoir rembourser leurs crédits.

En ligne de mire : la mauvaise gestion

Les difficultés des groupements dues à des causes externes nous paraissent aussi graves. Citons en premier lieu la mauvaise gestion des filières coton (privatisation mal maîtrisée comme au Bénin, État défaillant au Mali dans sa tutelle sur la CMDT, crédit intrant mal géré comme ce fut le cas au Burkina Faso au début des années 90, interférences indues de l'État en RCA, etc.). Ce qui a notamment conduit à une baisse de rémunération des producteurs qui se sont retrouvés dans l'incapacité de rembourser leurs crédits intrants.

Il ne faudrait pas non plus pas passer sous silence les prélèvements abusifs des divers pouvoirs et autorités en quête d'argent pour bâtir une sous-préfecture, organiser des manifestations festives autour de déplacements de personnalités, financer une campagne électorale. Malheureusement ce sont souvent les plus puissants et les plus instruits qui profitent de leurs position et informations pour imaginer des combines favorisant une captation de l'argent par le biais de complicités dans les villages. Plus grave encore, la gestion de certaines filières se politise, comme au Bénin, où des égreneurs de diverses tendances s'opposent avant les élections.

Trois questions importantes sont à considérer, concernant l'avenir des organisations de producteurs de coton :

• Vie ou mort des organisations de base ?

Cette année, au Burkina Faso, le crédit intrant a été refusé à plus de 1000 groupements de producteurs de coton sur 6000, car ils ne répondaient plus aux critères minimums édictés par les *Comités de crédit tripartites* réunissant des responsables de producteurs, de la société cotonnière et des organismes de crédit. Derrière cet enjeu, il reste à faire un énorme travail en termes d'amélioration de la gestion des groupements, de la vie coopérative, de la caution solidaire, de l'alphabétisation fonctionnelle, de la formation et de l'information.

• Quelle articulation entre organisations de base et faîtières ?

Dans le cas du Mali, on peut se demander si la non-création de faîtières par les AV n'a pas été une des causes de leurs problèmes, sachant qu'un SYCOV* divisé avait du mal à jouer le rôle de représentant légitime des producteurs de base. Dans les cas du Burkina Faso et du Bénin, les faîtières peuvent courir le risque inverse de coupure progressive avec la base si elles ne se mettent pas d'abord à leur service. De façon plus générale, ce qui est en cause c'est la clarification des fonctions des organisations de producteurs en zone cotonnière dans divers pays, compte tenu du contexte et des forces en présence.

C'est aux responsables des producteurs de dire s'ils souhaitent mêler ou séparer les fonctions syndicales et coopératives, s'ils désirent des groupements spécialisés en coton ou non, s'ils veulent lier économie d'entreprise et solidarité villageoise, s'ils veulent disposer de conseillers et techniciens ou s'ils souhaitent que les chambres d'agriculture ou des organismes professionnels s'en chargent.

• Le rôle futur des responsables d'OP dans l'organisation des filières coton

Dans de nombreux pays, les difficultés des filières coton entraînant des pressions de la Banque Mondiale pour une privatisation hâtive, empêchent les responsables des organisations de producteurs de prendre valablement position sur l'organisation future qui leur conviendrait le mieux. Au Bénin, a été privilégiée une interprofession avec les égreneurs ; au Burkina Faso, c'est l'entrée au capital de la société cotonnière qui permet aux responsables agricoles de cogérer la filière avec l'Etat et les intérêts privés ; au Mali, des Etats Généraux de la filière coton doivent aider à clarifier le débat ; au Cameroun, c'est la formule Burkina qui est à l'étude ; en Côte d'Ivoire, des responsables professionnels souhaitent disposer d'usines d'égrenage. On peut aussi imaginer, comme en Australie et aux USA, que les producteurs gardent la propriété de leur coton jusqu'à la vente de la fibre et de la graine en payant à façon l'égrenage.

Ces trois grandes questions traduisent des enjeux importants comme la sécurisation du crédit intrant remis en cause par l'endettement des OP et la mauvaise gestion de certaines filières. L'autonomie des organisations de producteurs par rapport aux pouvoirs locaux et aux financements extérieurs est également en question, de même que l'avenir des exploitations, compte tenu de la compétitivité exigée sur les marchés.

Dans un monde en constante évolution, le temps est compté aux producteurs des zones cotonnières pour définir les choix qui engageront leur avenir. Leurs organisations en seront un des meilleurs outils si les responsables sont capables, ensemble, de préciser des stratégies, fixer des priorités, bâtir de solides alliances avec des partenaires fiables, renforcer les services souhaités par les producteurs, assurer la transparence de la gestion et renouveler enfin les responsables chaque fois que nécessaire. ■

* CFDT : Compagnie française pour le développement des textiles.
* Syndicat des producteurs de coton et de vivriers.

À vous de réagir à ces questions ! Nous attendons vos commentaires.

18 Grain de sel • N° 17 • avril 2001

L'Inter-Réseaux se penche sur son **avenir**

Après six ans de fonctionnement, l'Inter-Réseaux souhaite faire évoluer sa structure pour s'adapter au nouveau contexte de la coopération internationale au développement. À cet effet, un groupe de réflexion interne a réfléchi, avec l'appui d'un consultant, sur la stratégie à mettre en place pour atteindre ce nouvel objectif. Nous portons à votre connaissance les pistes d'évolution qui en sont ressorties afin que, par vos réactions, vous nous aidiez à construire un Inter-Réseaux plus dynamique.

Développer la vocation internationale

Principalement ciblées vers l'Afrique francophone et l'Europe, nos activités restent encore surtout animées depuis la France, tant dans l'organisation des débats et rencontres ponctuelles que dans la diffusion de nos produits. Or, approfondir la réflexion et les échanges sur les questions de développement rural et valoriser notre force de proposition, demandent de diversifier les courants de pensées et les régions du monde concernées par les activités de l'Inter-Réseaux.

Projet : chercher à affirmer le caractère international de l'Inter-Réseaux tant au niveau de ses activités que de son mode de fonctionnement, en multipliant les partenariats pour des actions conjointes avec d'autres organisations et réseaux africains mais aussi internationaux.

Valoriser la participation des membres actifs

Les membres de l'Inter-Réseaux sont composés de près de 3000 lecteurs de *Grain de sel,* d'horizons et de disciplines diverses, principalement basés en Afrique et en Europe. Parmi ceux-ci, un noyau d'environ 400 personnes-ressources participent de façon effective à ses différentes activités, à travers des groupes de travail, des réunions, des forums de discussions électroniques ou l'envoi de témoignages.

Projet : adopter un statut juridique permettant de constituer une association internationale qui offre un cadre d'intervention plus explicite aux membres actifs ; ce qui permettra de favoriser l'implication des personnes-ressources à des collaborations extérieures. Un équilibre devra être trouvé entre les adhésions individuelles et celles des organisations. Bien entendu, dans cette perspective, la diffusion de *Grain de sel* restera aussi large et ouverte qu'elle l'est actuellement.

Promouvoir son savoir-faire et diversifier ses ressources

En mettant à leur disposition un cadre de dialogue indépendant, l'Inter-Réseaux vise à faire émerger l'expression de ses membres dans le débat sur l'amélioration des politiques de coopération en matière de développement rural. Ce savoir-faire en matière d'animation de réseaux dans le cadre du dialogue Nord-Sud représente aujourd'hui un atout important, pour des institutions internationales de plus en plus à l'écoute du monde rural et des organisations paysannes.

Pour se renforcer, cette activité de l'Inter-Réseaux, jusqu'alors soutenue par des subventions du ministère français des Affaires étrangères, exige une diversification de ses partenariats et de ses ressources financières afin de lui garantir une plus grande autonomie.

Projet : l'Inter-Réseaux doit se structurer pour améliorer son offre de services et valoriser le potentiel de ses membres actifs. Des options qui vont impliquer une évolution progressive de son mode de fonctionnement, des relations entre le secrétariat exécutif et les membres actifs, de l'affichage de son rôle et de ses spécificités. ■

Denis Pesche

Faites-nous connaître vos attentes et ce que vous inspirent ces différentes pistes d'évolution possibles. Le secrétariat exécutif et le Bureau de l'Inter-Réseaux sont soucieux d'associer à cette réflexion tous ceux qui se sentent concernés par le devenir de l'Inter-Réseaux.

Pour plus de précisions sur le diagnostic et les propositions formulées, nous pouvons vous faire parvenir le compte rendu du diagnostic du groupe de réflexion (rencontre des 16 et 17 janvier 2001). Vous pouvez également vous manifester par Internet ou à l'occasion de vos contacts avec les membres de l'équipe du secrétariat exécutif et du Bureau.

Quoi de neuf à l'Inter-réseaux

Ils nous ont rendu visite

MOUSTAPHA YACOUBA

Agro-Service

A la tête de ce bureau d'étude qui dispose d'antennes à Ouagadougou pour l'Afrique de l'Ouest et à Ndjaména pour l'Afrique Centrale, Moustapha Yacouba travaille sur l'appui-conseil aux organisations de base. Il est également très actif dans la commercialisation de céréales et fruits et légumes vers l'Europe et les Etats-Unis. Ce dernier pays constitue d'ailleurs un de ses plus gros marchés, absorbant notamment du sésame du Mali et du Burkina Faso pour les grains de petits pains 'Mac Do', ainsi que de la gomme arabique du Tchad et du Mali. Le projet qui lui tient le plus à cœur ? La création d'une société de jus de fruits (goyaves et mangue) à Maradi au Niger…

01 BP 5550 Ouagadougou , Burkina Faso
Email : **agro.services@fasonet.bf**

MAMADOU CISSOKHO (du CNCR)

distingué par le prix René Dumont

De retour du Caire où il a participé à la réunion de la FIPA-Afrique (*Fédération internationale des producteurs agricoles*), le président du *Conseil national de concertation des ruraux du Sénégal*, a discuté à Lille avec plusieurs ONG françaises, du mouvement paysan sénégalais et des nouvelles priorités des OP. A Paris, il a reçu le prix de la Fondation René Dumont pour son action en faveur d'une agriculture humaine, lors d'un débat organisé dans le cadre du Salon international de l'agriculture.

Auparavant, il s'était rendu à Bruxelles en tant que membre du *Comité économique et social Union européenne /ACP* pour une rencontre sur la place de l'agriculture dans la nouvelle Convention de Cotonou.

Mamadou Cissokho accompagné de José Bové de la Confédération paysanne.

PAPA ABOU FALL

de la FIARA

En pleine préparation de la *Foire internationale agricole et des ressources animales* tenue en mars à Dakar, Papa A. Fall a finalisé ses derniers contacts à Paris et en Hollande, avec des partenaires européens. Pour cette deuxième édition, la FIARA, où l'Inter-Réseaux avait un stand, a accueilli près de 5000 visiteurs et plus d'une centaine d'exposants.

cncr@cncr.org

RAYMOND SALLA DIONE

Ministère sénégalais de l'Agriculture

Première participation du Sénégal au *Salon international de l'agriculture* à Paris. Membre du Comité national d'organisation pour cette manifestation, Raymond Dione était chargé de la promotion et des contacts avec les importateurs intéressés. Outre le large échantillon de productions locales qui a été présenté, *l'Institut de technologie alimentaire* a proposé plusieurs variétés de sirops issus de fruits locaux tandis que la *Recherche tropicale* exposait des fibres et plants adaptés aux normes de qualité pour l'exportation.

Unité de politique agricole
BP 4005 Dakar, Sénégal
Email : **rsdione@hotmail.com**

20 Grain de sel • N° 17 • avril 2001

IBRAHIM OUEDRAOGO

d' INADES formation

Basé à Abidjan, avec des représentations dans dix pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, INADES formation fera partie des organismes d'appui (CESAO, ENDAGRAF, SAILD) qui constitueront le réseau de partenaires du programme Passdev de l'Inter-Réseaux. Son objectif : coordonner leurs activités d'édition électronique et de création de pages Web et CDROM regroupant leurs publications. Avec Gilles Mersadier, responsable de ce programme, Ibrahim Ouedraogo était venu préparer l'atelier de formation destiné aux collaborateurs de ces quatre organismes, qui a eu lieu fin mars à Abidjan.

MICHAEL WEHINGER

Coordination de la coopération avec les OP d'Afrique de l'Ouest

Basé au Burkina Faso depuis un an, il est chargé de mettre en place un réseau informel de personnes-ressources, d'acteurs de terrain et de spécialistes de l'animation en milieu rural pour l'Afrique de l'ouest. Une mission financée par le *Programme catholique allemand pour la coopération internationale* MISEREOR et qui permettra de mettre à la disposition de la base, des compétences nationales et internationales de différentes disciplines.

08 BP 8750 Ouagadougou 08, Burkina Faso
Email : **wehinger@liptinfor.bf**

En Bref

● Un débat sur '*L'agronome et le monde paysan*' a été organisé en février dernier par la Fondation René Dumont dans le cadre du *Salon International de l'agriculture*. En questions : la responsabilité des experts dans les évolutions du monde paysan avec son lot de déboires (manipulations génétiques, industrialisation de l'alimentation et vache folle, pollutions chimiques, course à la compétitivité et disparition des petits producteurs, grands ouvrages d'irrigation et salinisation des sols, révolution verte et exclusion sociale, etc.).

● **Denis Pesche** était au Comité de pilotage du Forum Palabre en février dernier à Bobo Dioulasso, pour étudier le programme d'action préparé par le CESAO, en charge de sa coordination technique. Créé à l'issue de l'atelier du Forum palabre de juillet 2000, ce comité est composé de représentants d'organismes d'appui (SAILD du Cameroun, ENDA GRAF du Sénégal) et d'organisations paysannes (FORCE du Cameroun, ANOPACI de Côte d'Ivoire). Le prochain atelier du Forum aura lieu en juillet 2002 au CESAO sur le thème '*Engagement des OP et des OA dans les politiques de développement local*'.
CESAO : Email cesao.bobo@fasonet.bf

● L'Inter-Réseaux a aussi participé à l'organisation de la rencontre entre organisations de producteurs et fabricants d'intrants qui s'est tenue les 5 et 6 mars au siège parisien de la Banque mondiale (compte-rendu page 5).

● **Création d'un réseau des chambres d'agriculture d'Afrique de l'Ouest**
Défendre les intérêts et la représentativité du monde rural dans son ensemble (éleveurs, planteurs, pêcheurs, forestiers) et dialoguer avec toutes les organisations paysannes : tel est l'objectif de cette nouvelle structure mise en place au mois de mars à Bamako et qui représentera le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Mali. Face à l'émergence et la structuration des OP, les chambres d'agriculture n'oublient pas le rôle de proximité et d'interface avec l'Etat qu'elles jouent auprès du monde rural. En se regroupant pour favoriser la création de nouvelles chambres d'agriculture dans les pays qui n'en possèdent pas, elles espèrent devenir un cadre de référence pour accompagner l'organisation des producteurs de toutes les filières.
Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali, BP 855 Bamako

● **La Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger** vient d'organiser ses premières ***Journées des Maraîchers*** pour permettre aux producteurs de cette filière de discuter de leurs activités. Dans un souci d'intégration sous-régionale des maraîchers du Mali et du Burkina Faso ont été invités à cette rencontre.
Contact : M. Belko, Secrétaire Général de la FCMN
Email : fed mar96@hotmail.com

● **Réunion du Comité régional africain de la FIPA au Caire**

Sékou Oumar Tall, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali a été élu vice-président pour l'Afrique de l'Ouest de ce comité régional de la ***Fédération internationale des producteurs agricoles*** lors de l'assemblée qui s'est tenue en février dernier en Egypte. Il aura un rôle d'intermédiation entre les pays qu'il représente et la FIPA, jusqu'à la prochaine assemblée prévue en 2003 à Bamako.

● Des états généraux de la filière coton au Mali

Organisés par la *Commission de restructuration* créée par le gouvernement malien après le boycott de la dernière campagne cotonnière (voir Grain de sel 15 et 16), ces états généraux font suite aux difficultés du secteur liées à la crise financière de la *Compagnie malienne pour le développement du textile*. Prévus en avril à Sikasso, ils devront déboucher sur un plan de sortie de crise et un nouvel accord cadre Etat/CMDT/producteurs/partenaires. Outre les représentants des acteurs de la filière, la plupart de ses bailleurs de fonds seront présents à la rencontre : Banque mondiale, Union européenne, coopérations française et néerlandaise, Agence française pour le développement, Banque africaine de développement, BOAD, FIDA, etc.

● Le site P@ssDev est lancé*

Ce nouveau site Web lancé par l'Inter-Réseaux a pour mission d'aiguiller les internautes vers des sources d'information électroniques sur le développement rural du Sud et des pays d'Afrique en particulier. Il est structuré en 3 chapitres principaux : **<Internet en pratique>** qui présente des conseils pour l'utilisation des ressources disponibles sur Internet sur le thème du développement rural, **<Internet en Afrique>** compile des adresses de sites et de documents en ligne sur ce sujet.

Enfin les chapitres **<Répertoires>** et **<Sources d'information>** livrent des indications sur les destinations recensées (sites Web, documents en ligne) et sur les supports électroniques présentés (cédéroms, lettres d'information).

Par souci de commodité d'utilisation, l'architecture et la présentation du site ont été simplifiées au maximum (pas de cadres, pas d'images), afin que les contenus soient facilement accessibles et s'affichent rapidement à l'écran.

Le projet pour 2001 concerne la mise à jour des commentaires sur les sites présentés, en traitant en priorité les organismes francophones, les organisations multilatérales et internationales disposant de contenus en français, puis les sites anglophones. Se poursuivra également l'identification de nouvelles organisations qui, à travers la communication électronique, produisent, diffusent, forment ou débattent de développement rural au Sud et d'aide au développement.

Le site sera intégralement diffusé sur cédérom (second trimestre 2001) et un guide des sources d'information électroniques commentées est prévu en version papier d'ici septembre 2001. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à la lettre P@ssDev Infos sur toute l'actualité de ce site. Pour s'inscrire, envoyer un courrier électronique vide à l'adresse suivante :
passdev-infos-subscribe@egroups.fr
Contact :
gilles.mersadier@inter-reseaux.org

* www.passdev.net

Organisée par l'ASPRODEB *(Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base), le CNCR et l'APCR (Association des présidents de conseils ruraux)*, la deuxième édition de la FIARA tenue du 20 au 27 mars à Dakar, a réédité sans peine le succès de l'année dernière. Cette année en effet, la place de l'Obélisque a accueilli encore plus d'exposants (118) et un important public qui n'a pas boudé ce nouveau rendez-vous avec le monde rural. *La Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales*, qui permet aux OP de se faire connaître et de valoriser leurs produits, avait d'ailleurs retrouvé l'appui des différents partenaires internationaux qui l'avaient déjà soutenue dans cette initiative : SOS FAIM (Belgique), AGRITERRA (Pays-Bas), les ministères français et belge des Affaires étrangères, l'Inter-Réseaux, etc.

De même, plusieurs institutions sénégalaises intervenant dans le développement agricole avaient répondu présentes, ainsi que différents opérateurs économiques privés et de nombreuses organisations de ruraux représentées par régions et par filières. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le chef de l'État, Me Abdoulaye Wade, accompagné du président Gambien. Plusieurs pays (Bénin, Mali, Guinée, Burkina Faso) avaient en effet dépêché des organisations de producteurs sur place afin de présenter leurs produits aux consommateurs sénégalais. Outre les stands, des forums ont été organisés à l'intention des participants sur des thèmes d'actualité intéressant le milieu rural : Sécurité alimentaire, Agriculture biologique, Financement des exploitations familiales, Les producteurs agricoles dans l'intégration économique régionale, etc…

Le ministre sénégalais de l'Agriculture visitant le stand de l'Inter-Réseaux en compagnie d'Abou Fall de la FIARA et de Denis Pesche.

L'Inter-Réseaux, représenté à Dakar par Denis Pesche, a profité de son stand pour nouer des contacts de terrain avec des visiteurs ainsi que des exposants, mais surtout pour retrouver plusieurs de ses membres sénégalais et de la sous-région. Des entretiens réalisés à cette occasion vous seront livrés dans le prochain numéro de *Grain de sel*.

Site Internet : http://www.multimania.com/fiara/infos.htm - Email : fiara@cncr.org

22 Grain de sel • N° 17 • avril 2001

ÉVALUATION DE L'APPUI AUX OP

« Tisser la nouvelle corde au bout de l'ancienne »

Le groupe de travail sur l'évaluation de l'appui aux organisations paysannes tire à sa fin. En combinant une animation classique à l'utilisation de nouveaux outils de communication via Internet, il a contribué à dynamiser la réflexion collective entre acteurs du Nord et du Sud.

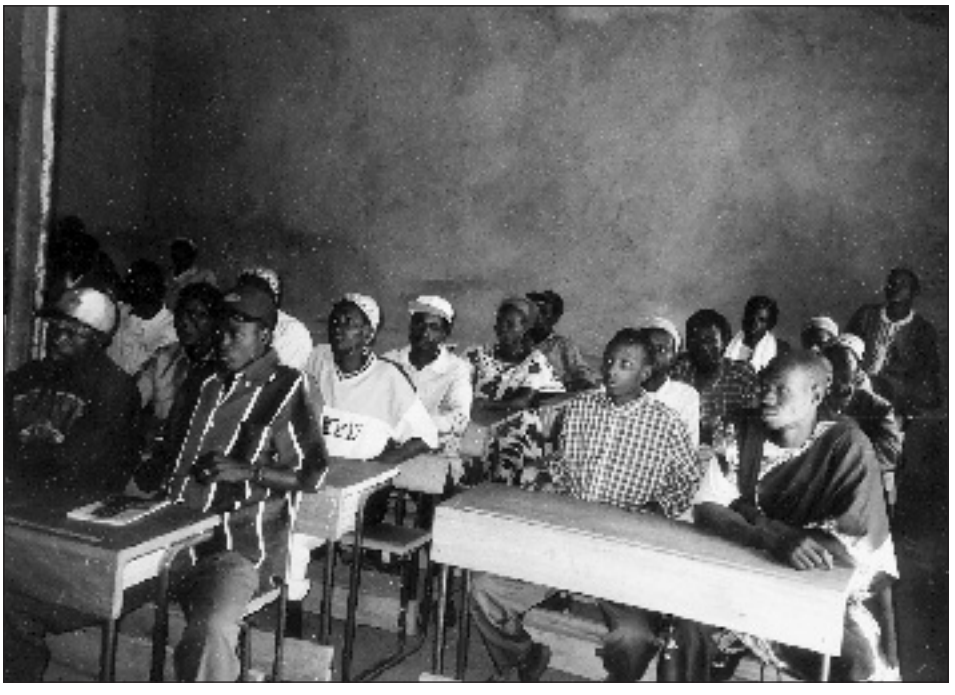

« *La nouvelle corde se tisse au bout de l'ancienne* » avait coutume de dire l'écrivain Amadou Hampaté BÂ. Le groupe de travail a fait sien cet adage pour favoriser les échanges entre ses 300 participants représentant diverses appartenances institutionnelles : bailleurs de fonds, représentants de coopérations bi et multilatérales, organismes d'appui, ONG, et OP, consultants indépendants et bureaux d'étude, chercheurs, journalistes, etc.

6 ateliers d'échanges ont réuni à Paris une trentaine de personnes du Nord (France, Belgique et Suisse). Le débat a été amorcé par un consultant spécialiste de l'évaluation mais extérieur au monde du développement. Un atelier de synthèse, organisé à l'issue de ces rencontres a donné lieu à un premier document de résultats provisoires.

Près de 150 personnes, dont de nombreux responsables d'OP, ont participé aux ateliers organisés par les 8 groupes locaux soutenus par l'Inter-Réseaux dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger et Sénégal. Les coordonnateurs locaux ont assuré la rédaction de comptes-rendus largement valorisés dans les débats sur Internet à travers le forum *Eval-op*. Des interviews audio ont été réalisées, principalement au Sénégal, pour recueillir l'avis de membres qui n'avaient pu participer aux ateliers. L'atelier de synthèse qui s'est tenu fin mars à Bohicon (Bénin) avec les coordonnateurs des groupes locaux doit déboucher sur une synthèse des réactions des participants africains.

Une innovation : des échanges via Internet

Outre les méthodes classiques d'animation (ateliers d'échanges, contributions écrites, interviews), l'utilisation d'Internet, en dépassant les habituelles contraintes de distances et de zones géographiques, a permis d'élargir considérablement l'audience du groupe de travail. Le groupe de discussion ***Eval-op*** qui a enregistré 139 inscrits (issus majoritairement de 13 pays africains avec des contributions de 8 pays du Nord) a permis de faciliter les contacts entre les membres du groupe sans attendre l'atelier de synthèse finale.
http://www.egroups.fr/group/eval-op>

Le groupe de discussion, **Gt-Sud**, a été mis en place pour relier les coordonnateurs des 8 groupes locaux du Sud et l'animateur basé à Paris dans le but d'organiser au mieux le fonctionnement du groupe.
<http://www.egroups.fr/group/gt-sud>

Le **mini site web**, créé en février 2000 pour regrouper les informations relatives aux travaux du groupe a reçu plusieurs centaines de connexions. Il comprend des documents téléchargeables.
<www.inter-reseaux.org/themes/opr/OPR3.html>

Par ailleurs, quatre numéros de la **note d'information bimestrielle** ***Eval-infos***, ont déjà été diffusés par courrier électronique et postal.

Alors que le nombre de personnes connectées s'accroît rapidement en Afrique, une diffusion des informations est également assurée sur support papier par les coordinateurs locaux qui adressent aux membres intéressés les comptes-rendus et extraits de débats sur *Eval-op*. ➤

DR

De même, un CDROM est prévu, qui rassemblera l'ensemble des contributions dans un souci pédagogique. Une version test a été diffusée auprès de quelques participants du Nord et du Sud, avant l'édition de la version définitive qui prendra en compte les résultats de l'atelier de synthèse de Bohicon, chargé de valider les travaux du groupe.

Restera enfin à éditer un document doté de fiches-outils destinées à favoriser l'appropriation de ces résultats par ceux qui considèrent l'évaluation comme « un outil de renforcement des OP ». Ces fiches dont la première mouture est disponible sur Eval-OP, s'articulent autour d'une dizaine de thèmes regroupés en trois axes :

- **Préalables** pour une évaluation innovante (définition concertée de la finalité de l'évaluation, précision de l'objet à évaluer, choix du type d'évaluation).
- **Processus** d'évaluation (préparation, réalisation, impact).
- **Impact** (sur le programme, les acteurs et les relations entre acteurs).

Ainsi, pour communiquer, échanger des informations et des analyses, diffuser des synthèse, le mariage entre la communication électronique et les supports habituels de communication s'est avéré ici performant pour l'animation d'un tel débat à la fois dans le sens Nord-Sud et Sud-Sud. ■

D'après un compte-rendu de Daouda Diagne, *animateur du groupe de travail*
Email : daouda.diagne@inter-reseaux.org

Un témoignage du groupe local de Bignona (Sénégal) :

« Ne pas négliger la dimension socio-culturelle dans l'évaluation »

Un programme de sécurité alimentaire mené en Casamance au Sénégal a fait l'objet de deux évaluations :

- **une auto-évaluation participative menée par les producteurs,**
- **une évaluation externe basée sur des critères essentiellement quantitatifs et économiques.**

Menée à la fin du programme qui a duré trois ans, cette dernière n'a pas pris en compte les résultats de l'auto-évaluation participative et a conclu à la non-rentabilité économique et financière du programme, l'expert ayant souligné :

- **le refus d'utiliser l'engrais minéral dans les vallées,**
- **des rendements faibles en riz par rapport à la vallée du fleuve Sénégal,**
- **un détournement d'objectifs pour le matériel agricole destiné à la riziculture mais utilisé par les hommes pour produire de l'arachide.**

Pourtant, l'auto-évaluation participative avait bien analysé ces éléments. Dans notre milieu, le système de production est basé sur la division du travail : les hommes sur le plateau et les champs de case pour produire du mil, du sorgho et surtout de l'arachide, tandis que les femmes se consacrent à la riziculture des bas-fonds dans les vallées. Le système de production en vigueur ne permet pas aux femmes d'accéder au matériel agricole qui reste au service des hommes dans l'exploitation agricole familiale bénéficiaire du crédit.

Donc les hommes ne descendent pas dans les rizières avec le matériel qu'ils destinent en priorité à la production de l'arachide. (…) Les revenus d'arachide ont été améliorés grâce à la traction animale et à l'utilisation du matériel agricole moderne. Les producteurs apprécient ces résultats à leur juste valeur. Eux qui étaient confrontés à un déficit vivrier chronique peuvent désormais passer tranquillement les périodes de soudure et gagner de l'argent avec la vente de l'arachide.

(…) La non-utilisation de l'engrais minéral est liée à un interdit socio-culturel très strict allant dans le sens de la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles. L'engrais minéral a donc été remplacé par de la fumure organique produite dans les étables fumières et par des fosses compostières, ce qui a occasionné une progression des rendements de 0,8 à 2 tonnes l'hectare. (…)

Ainsi, la démarche essentiellement quantitative et économique de l'évaluation externe l'a complètement écartée de la perception intégratrice qu'ont eu les producteurs de ce projet et de son impact jugé par eux positif .

24 Grain de sel • N° 17 • avril 2001

Pour distinguer biens **publics** et biens **privés**

Vous êtes nombreux à solliciter des informations sur les outils et méthodes d'animation en milieu rural. Bien que n'étant pas spécialisé sur ces questions, l'Inter-Réseaux peut néanmoins relayer les informations qui lui parviennent d'organismes partenaires. Découverte d'un petit guide de la collection Vademecum, à l'usage des animateurs de terrain.

Les ouvrages sur les méthodes d'animation sont légion mais pour les auteurs, seul le terrain permet d'acquérir de l'expérience. Tonino Zellweger et Ernest Bolliger ont donc eu le souci de partager les fruits d'une large expérience acquise sur plusieurs continents à travers ce « **guide pratique des consultants** », édité par le Centre suisse de vulgarisation agricole et qui s'adresse à une large palette d'acteurs : responsables d'ONG, de groupement paysan ou de fédération, technicien agricole, étudiant en agriculture, ou toute personne ayant à animer des réunions sur l'appui et la planification des activités d'une organisation.

D'un format pratique et léger ce *Vademecum* propose sous forme de textes très courts (2 pages maximum) et abondamment illustrés, toute une gamme d'outils et méthodes sur la facilitation, la vulgarisation, le développement organisationnel et le comportement individuel. L'extrait que nous vous présentons traite de la question controversée des biens publics/privés. Beaucoup de développeurs raisonnent comme si ces notions étaient évidentes et perçues de la même façon par tous. Or, les nombreux échecs qui freinent la mise en place d'investissements à caractère collectif montre à l'évidence qu'il n'en est rien.

Une question d'interprétation

La notion de bien public n'est pas absolue et son interprétation dépend des sociétés dans lesquelles on se trouve. Cependant, la multiplication des actions visant à améliorer la gestion de ressources naturelles de plus en plus rares et menacées, ainsi que bon nombre d'investissements demandant un entretien durable, amène à se poser la question du caractère « public » d'un bien ou d'une ressource. Dans un autre domaine, celui des services agricoles, le désengagement des Etats a entraîné une pression pour faire payer, au moins en partie, les services par les usagers. Mais tous les services doivent-ils être payés ? Et par qui ?

Deux critères permettent de classer les biens et services et de comprendre pourquoi l'on est prêt à payer pour certains d'entre eux et pas pour d'autres.

- Le caractère exclusif : un bien ou un service est fortement exclusif si je suis obligé de payer pour l'acquérir. Au contraire, il est peu exclusif si tout le monde peut l'utiliser sans payer.
- La disponibilité : si un bien ou un service a une disponibilité limitée, je paierai pour m'en assurer l'accès.

A partir de ces deux critères, on distingue quatre types de biens et services :

	Fortement exclusif	Peu exclusif
Disponibilité limitée	Biens privés	Biens du patrimoine commun
Abondant	Biens à péage	Biens publics

Exemple :

Bien privé. Un sac d'engrais : je n'ai pas d'autres moyens de l'obtenir que de l'acheter et une fois payé, il est à moi.

Bien public. Un poisson nageant dans les eaux internationales ou une émission radio : je peux pêcher le poisson et écouter l'émission de radio sans que personne ne m'en empêche.

Bien à péage. Je dois payer pour utiliser un télécentre mais cela ne diminue pas pour autant sa valeur : il reste disponible pour les autres.

Bien du patrimoine commun. Les pâturages communs ou l'eau d'une rivière sont d'accès libre mais leur utilisation les rend moins disponibles pour les autres. Personne ne les achètera, parce que les voisins peuvent eux aussi les utiliser sans payer. Au contraire, j'aurai avantage à m'en servir le plus rapidement possible pour m'assurer d'en obtenir au moins une partie, avant que le bien ne disparaisse totalement.

Cette notion de bien public ou privé dépend aussi du niveau où l'on se situe. Par exemple, mon bol de riz est un bien individuel, donc ma propriété privée. Au niveau de ma famille, le bois de chauffe que nous avons stocké est pour moi un bien public puisqu'il appartient à toute la famille, alors que pour nos voisins il est un bien privé. Quand nous gérons collectivement la forêt villageoise, nous la considérons comme un bien public pour notre village. Par contre, aux yeux du village voisin, notre forêt est perçue comme le bien privé de notre village.

En définitive, la détermination de la nature publique ou privée d'un bien dépend de la perception et de l'usage qu'en font les acteurs locaux mais aussi d'autres groupes d'intérêts (administration, société commerciale, etc.). Une bonne compréhension de ces définitions peut donc s'avérer utile pour tenter, par exemple, de gérer des conflits stériles. ■

D'après un compte-rendu de Denis Pesche

Centre suisse de vulgarisation agricole, CH-8315, Lindau - Site Internet : www.lbl.ch

OUTILS ET MÉTHODES

Les enquêtes participatives en débat

Aujourd'hui, tous les intervenants de développement se réclament d'une démarche participative, voire d'un renforcement des pouvoirs des populations. Le sens que l'on donne à ces termes varie cependant du tout au tout.

*Compte-rendu de Philippe Lavigne Delville**

Cette démarche peut en effet reposer sur une logique contributive qui attend des ruraux une contribution en travail et en financement ; ou encore sur une simple consultation de quelques interlocuteurs locaux ; ou bien sur l'accès des acteurs locaux à plus de pouvoir de décision sur leurs projets ; ou enfin permettre à des catégories d'acteurs marginalisés d'accéder à plus de ressources. Une part importante du débat sur la participation se polarise sur les diagnostics relevant des outils de *Méthode active de recherche et de planification participatives* (MARP). Les diagnostics initiaux sont certes un moment essentiel de l'action de développement ou de la recherche appliquée : c'est là que se définissent hypothèses et stratégies à partir d'une analyse des réalités locales. C'est aussi là que se rencontrent ruraux et intervenants dont la qualité des dialogues pèsera sur la suite. Ainsi, l'objectif du diagnostic participatif est de construire à la fois une analyse de la situation partagée par les ruraux et les intervenants pour définir des actions pertinentes, et établir des relations de confiance.

La MARP se fonde sur la réalisation d'ateliers avec les paysans, aboutissant à une série de schémas (carte du terroir, calendrier de travail, classification par niveau de richesse, etc.) censés refléter la vision qu'ont les ruraux de leur situation et faciliter le dialogue avec les intervenants. De ce diagnostic commun, doivent émerger des priorités d'action consensuelles. Mais la pratique est souvent bien différente : imposée par les bailleurs, la MARP devient un exercice mécanique aboutissant à des diagnostics peu significatifs et à des actions standardisées. De plus, le risque est grand que le caractère «participatif» du diagnostic serve de caution pour des projets qui se déroulent ensuite de façon «descendante» : les actions ayant été définies avec les ruraux, on peut les mettre en œuvre sans plus de «participation».

La participation n'aura de réalité que si le dispositif-projet et l'équipe qui le composent travaillent effectivement en dialogue avec les ruraux et si les procédures du projet (équilibre entre budget des réalisations et budget d'animation, souplesse de programmation, ouverture des thèmes d'action possible, etc.) le permettent. Les bailleurs ont là une forte responsabilité : rebaptiser «participatif» un projet descendant, sur les mêmes zones et avec les mêmes équipes, n'a guère de chances de changer les pratiques et relations entre agents de développement et ruraux.

Mais il existe aussi un certain nombre de biais liés à la méthode elle-même et dont il faut prendre la mesure. Les outils de la MARP sont des outils de «caractérisation» d'une situation. Ils ne prennent de sens que si on a les capacités d'analyser les résultats et donc des références préalables en économie rurale, agronomie, etc. «L'ignorance optimale» revendiquée par la MARP, est parfaitement légitime dans un but opérationnel : on n'a pas besoin de tout savoir de façon parfaitement validée, une vision globale suffit. Mais cela demande une expertise préalable, une connaissance des sociétés rurales et de leurs systèmes agraires. Des diagnostics « rapides », participatifs ou non, ne peuvent être réalisés de façon fiable sans des personnes expérimentées dans l'animation et la dynamique de groupe.

Un diagnostic participatif, parce qu'il se fonde sur le dialogue, ne suffit pas à créer la confiance et à permettre des échanges ouverts. C'est un événement qui bouleverse la vie du village. Selon leurs expériences antérieures avec le monde du développement et leur perception des apports possibles, les ruraux vont se positionner et choisir ce qu'ils disent en fonction de leurs intérêts. Les réunions collectives sont des moments très ritualisés où les prises de parole ne sont pas libres et où l'on court le risque de prendre le discours des notables pour une expression consensuelle de la communauté. En outre, le nombre de participants aux séances est parfois pris comme indicateur de « participation », mais il ne dit rien des contributions effectives au diagnostic.

On ne passe pas directement de la connaissance à l'action. Il y a nécessairement choix et arbitrage entre des priorités différentes mais toutes aussi légitimes. Or, malgré le terme de «planification» ajouté au sigle, la MARP ne dit rien sur la façon d'arbitrer. Peut-on demander aux populations de choisir juste après la restitution, sans un temps de réflexion pour intégrer les résultats et réfléchir aux priorités ?

En fait, le label «participatif » apposé sur certaines approches semble suffire pour éviter de se poser les questions essentielles : quel est l'objectif de cette phase d'enquête et d'interaction avec les populations ? Quels sont les enjeux de connaissance et de partage d'informations et de débats ? Quelles connaissances et compétences préalables sont nécessaires pour la mener à bien ? C'est en fonction de cela que l'on peut construire une stratégie couplant enquêtes individuelles, observations, travail en groupe avec des interlocuteurs pertinents. Pour cela, une connaissance préalable minimale des pratiques paysannes et des rapports sociaux locaux est indispensable afin d'identifier les groupes stratégiques et ceux ayant les mêmes intérêts, repérer les notables et être capable de comprendre ce qui se joue à travers les exercices collectifs. Autant de questions qui doivent être prises au sérieux dans une pratique rigoureuse des diagnostics participatifs. ■

**** Agronome et anthropologue, directeur scientifique du GRET.***

Les enquêtes participatives en débat : ambitions, pratiques, enjeux.
Ouvrage collectif de P. Lavigne Delville, M. Mathieu et N. Sellamna
Coédition Gret/Karthala/Icra.

26 Grain de sel • N° 17 • avril 2001

A propos de l'aide au développement

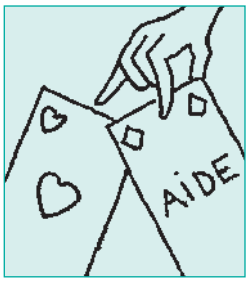

■ Fils de paysan, pour avoir au cours des dix dernières années exercé respectivement comme : producteur, distributeur de produits agricoles, étudiant en agronomie, expérimentateur de variétés potagères et vulgarisateur d'intrants agricoles, j'ai recensé quelques facteurs limitants au développement rural :

- Voies de communications absentes ou mal entretenues.
- Absence de banques de données fiables sur les produits agricoles et les intrants, aussi bien sur le plan local, national ou régional.
- Enormes pertes après récoltes, alors que des produits abondants à certaines périodes deviennent rares à d'autres.
- Limites des systèmes de vulgarisation utilisés dans certains pays. Ils pourraient cependant être améliorés par l'encouragement à l'installation de jeunes formés pour servir d'exemples aux autres producteurs afin qu'ils copient les techniques modernes de production.

En conclusion, je pense que toute action, qu'elle soit des pouvoirs publics ou des ONG, des coopératives ou des bailleurs de fonds, des opérateurs privés ou des individus, qui tendrait à réduire ces quelques facteurs, aura pour effet d'améliorer les rendements, de réduire les coûts de production et de commercialisation et de faciliter les échanges des produits agricoles, pour améliorer la condition des producteurs du Sud.

Emmanuel Nghenzeko,
S/c M. Sonhaka Isaac – BP 766 Douala Cameroun.

Vos articles m'intéressent

■ C'est avec un réel plaisir que j'ai lu le N° 16 de *Grain de sel*. J'encadre des groupements de producteurs de coton dans la province du Houet au Burkina Faso. Des intrants sont mis à la disposition de ces groupements à crédit par la société burkinabé des fibres textiles (SOFITEX) et la récupération se fait sur les recettes de coton.

Mais le remboursement du crédit ne se fait pas toujours sans problèmes et c'est ainsi que beaucoup de ces groupements sont en impayés. Vous comprenez donc pourquoi vos articles m'intéressent.

Georges Valia à Bobo Dioulasso
(Si l'auteur de ce courrier se reconnaît, peut-il nous communiquer son adresse afin que son abonnement lui soit adressé ?).

Les actions visant au développement rural doivent créer un nouveau paysan professionnel et libre

■ Trois entités doivent pleinement collaborer pour promouvoir le développement rural : l'État, les organismes d'aide (nationaux, internationaux, associations socioprofessionnelles) et les paysans. Mais pour quelles priorités ? Car malheureusement tout est prioritaire dans un monde rural en évolution permanente et face à la mondialisation.

L'État : sans remettre en cause la pertinence du désengagement de l'État dans plusieurs domaines, en ce qui concerne le monde rural, cette entité doit veiller à ce que l'environnement soit propice au développement. C'est à dire : assurer la scolarisation, la sécurisation, la santé publique, l'infrastructure rurale ; participer aux décisions impliquant les paysans; délimiter les zones d'action des différents intervenants et essayer de ne pas favoriser une région particulière.

L'État doit participer à l'élaboration et la finalisation des projets de politique agricole sinon le 'désengagement' pourrait être considéré comme un désintéressement. En matière d'agriculture, les agents de l'État comme ceux des autres intervenants doivent mettre en avant le savoir indigène, faire preuve de plus d'écoute au lieu d'imposer et surtout, garder leurs diplômes universitaires et autres bagages intellectuels dans leurs serviettes. On n'apprend pas au paysan comment choisir les boutures saines de manioc ou comment planter ces boutures à un endroit plutôt qu'à un autre, car il le sait depuis des générations. Par contre, le phytopathologiste et le pédologue étudieront avec son concours et ses expériences l'art de planter des boutures saines au bon endroit.

Les organismes d'aide : pour développer le monde agricole, il ne suffit pas d'amener de grands moyens financiers ni de concevoir un programme ou un projet à plusieurs milliers de kilomètres sans la participation des principaux bénéficiaires. Ces organismes doivent être capables de choisir de vrais développeurs (chefs de projets, techniciens, vulgarisateurs, chercheurs, gestionnaires, planificateurs, etc.), mais ils doivent aussi toujours penser à inclure les paysans dans toutes les situations se rapportant au monde agricole. Enfin, ils doivent savoir écouter, tenir compte des observations, penser à la pérennisation des actions et à la relève.

Leurs agents ne sont que des personnes d'appui et non des commandeurs. Ce ne sont pas des surhommes face à des paresseux et des ignorants. Les organismes d'aide ont atteint leur but lorsqu'ils arrivent à la conclusion suivante : « *Maintenant nous ne sommes plus utiles ; nos interventions ne sont plus nécessaires.* »

Les paysans : les diverses actions visant au développement rural doivent aboutir à créer un nouveau paysan professionnel et libre, capable de dire oui ou non et de défendre ses points de vue ; capable de ne pas se laisser dominer par les politiciens ; de créer des associations ou syndicats ; de reconnaître les vrais leaders parmi les charlatans de tous bords ; de mettre en place d'autres outils pour améliorer les capacités de jugement des populations, comme par exemple des radios de proximité axées sur les activités productives de la région ; capable enfin de comprendre que les aides ne sont que temporaires et que c'est à eux de pérenniser les actions entreprises.

David Rakotovoalavo,
FOFIBA- BP 206 - 301 Fianarantsoa, Madagascar.

PUBLICATIONS

Infokit Cotonou : le nouvel Accord de partenariat ACP-UE

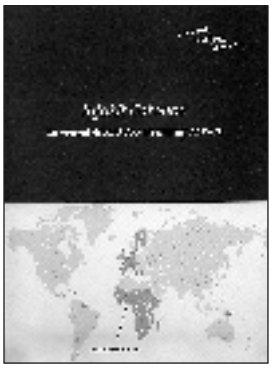

Présenté sous forme de fiches thématiques, ce dossier de synthèse très pertinent rassemble les informations essentielles sur la mise en œuvre de l'accord de partenariat récemment signé à Cotonou entre les 77 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et les 15 Etats de l'Union européenne. Rédigé dans des termes compréhensibles pour tous, il vise à apporter une information concise sur ces mécanismes de coopération en guidant le lecteur sur les changements majeurs par rapport à la Convention de Lomé. Ainsi on y trouve des indications sur l'évolution de la coopération avec l'UE, les institutions et les instruments, le rôle des acteurs (participation à la programmation, accès aux ressources, renforcement des capacités) le commerce, le partenariat économique et la dimension politique de l'Accord, désormais basé sur les performances.

Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM)
Onze Lieve Vrouweplein 21 – 6211 HE Maastricht, Pays-Bas
Site Internet: www.oneworld.org/ecdpm

La pauvreté sous toutes ses coutures

Un numéro spécial du bulletin du CESAO (*Centre d'études économiques et sociales de l'Afrique de l'Ouest*) faites d'analyses, d'enquêtes et de témoignages sur des expériences de lutte contre la pauvreté dans différents pays. Femmes rurales, secteur informel, crédit, tontines, décentralisation, rôle de la société civile : une large palette de stratégies de survie qui illustre bien la combativité du monde rural africain.

01 BP 305 Bobo Dioulasso 01
Burkina Faso

Du poisson dans les fraises

Arnaud Apoteker

Un essai pour qui s'intéresse aux graves atteintes au développement rural et à l'environnement sous les effets de la mondialisation et de la libéralisation des échanges. Après la maladie de la vache folle et l'utilisation d'hormones de croissance dans l'élevage, les plantes génétiquement manipulées inquiètent légitimement les consommateurs car le génie génétique est une révolution qui gagne silencieusement nos assiettes. Ce qui n'empêche pas les biologistes moléculaires de créer de nouveaux organismes vivants, comme des fraises comportant des gènes de poisson pour résister au gel, et les firmes agrochimiques et agro-alimentaires de les lâcher dans la nature au risque de créer une pollution génétique irréversible.

Docteur en biologie physico-chimique appliquée et responsable du programme 'biodiversité' de l'association Greenpeace, l'auteur brosse un tableau complet des développements les plus récents en matière d'aliments transgéniques et de leurs risques pour la santé. Il montre en quoi l'utilisation des OGM risque de bouleverser notre alimentation et notre environnement dans les années à venir. Et il explique enfin comment une mobilisation citoyenne peut permettre de résister à la pression des intérêts économiques, en imposant des réglementations indispensables, avant qu'il ne soit trop tard.

Editions La Découverte, Paris

L'Afrique, le GATT et l'OMC

Jean-Maurice Djossou

Enseignant à l'Institut québécois des hautes études internationales, l'auteur a également travaillé au Secrétariat du gatt à Genève. C'est donc en connaissance de cause qu'il nous conduit au cœur des rapports entre l'Afrique et le système commercial international. Un système qui a arbitrairement décrété que toutes les nations ne peuvent que tirer avantage de la libéralisation des échanges. Entre territoires douaniers et régions commerciales, quelles portes l'Afrique doit-elle ouvrir pour se faire une place dans cette nouvelle 'jungle' commerciale, souvent organisée au profit des plus puissants ? Bien documenté, l'ouvrage analyse la marche progressive des pays africains qui ne veulent pas rester en marge de ces dispositifs : passifs au départ, ils sont de un plus nombreux à y revendiquer une participation active afin que soient pris en compte leurs spécificités.

L'Harmattan & Presses de l'Universté de Laval
5-7 Rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris

Un guide des programmes de financement proposés par les institutions européennes

Plus de 400 programmes existent dans l'offre européenne de financement et 92 milliards d'euros sont distribués chaque année par la seule Commission européenne. Ce guide édité par la société Welcomeurope permettra aux porteurs de projets issus des secteurs privé, associatif, public ou de la recherche, d'identifier les possibilités de subventions abritées par l'Union, toutes institutions confondues (Banque Européenne d'Investissement, Fonds Européen d'Investissement, Fonds Structurels, Conseil de l'Europe, Banque Européenne de Reconstruction et de Développement, etc.). Il se veut un outil de référence pour les chercheurs de fonds qui sauront : A quelles aides ils ont droit ; Combien peut-on obtenir ; À qui s'adresser et Comment présenter les projets.

Prix TTC : Volume 1 (Aides de la Commission européenne) et 2 (Autres institutions) : 1447 FF
Contact : Welcomeurope, 5 rue de Douai - 75009 Paris
http://www.welcomeurope.com

28 Grain de sel • N° 17 • avril 2001